



# Comptes administratifs 2022 & Débat d'orientation budgétaire 2023

Conseil Municipal du 9 mars 2023



## Sommaire

- **Présentation des comptes administratifs**
  - Budget Principal
  - Budget Assainissement
  - Budget Photovoltaïque
  - Budgets des lotissements et logements
  - Budget atelier relais Saint Nicolas
  - Budget pôle médical
- **Vote des comptes administratifs et affectations des résultats**
- **Débat d'orientation budgétaire**





# Présentation des Comptes administratifs 2022



# Budget principal

- Comptes administratifs 2022
  - Chiffres clés



**Budget principal :  
Comptes administratifs 2022**

**Recettes réelles de  
fonctionnement  
4 411 K€**

**+**

**-**  
**Dépenses réelles de  
fonctionnement  
3 676 K€**

**=**  
**Excédent réel de  
fonctionnement  
736 K€**

**Effectifs**

**ETP moyen 2022 : 37.98**

**Personnes physiques 31/12 : 39**

**NB : transferts de personnel à Baud  
Communauté (assainissement & voirie)**

**Investissements  
2 367 K€**

**Population au 1/1/2023**

**Municipale 4 341  
Totale 4 430**

**Trésorerie**

**Montant 31/12 : 708 275 €**

**Emprunts**

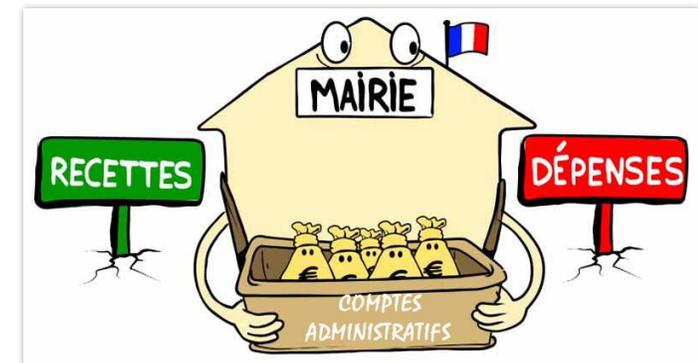
**Remboursement : 276 K€  
Réalisation : 1 200K€**

**Solde 31/12/2022 : 5 270 K€**



# Budget principal

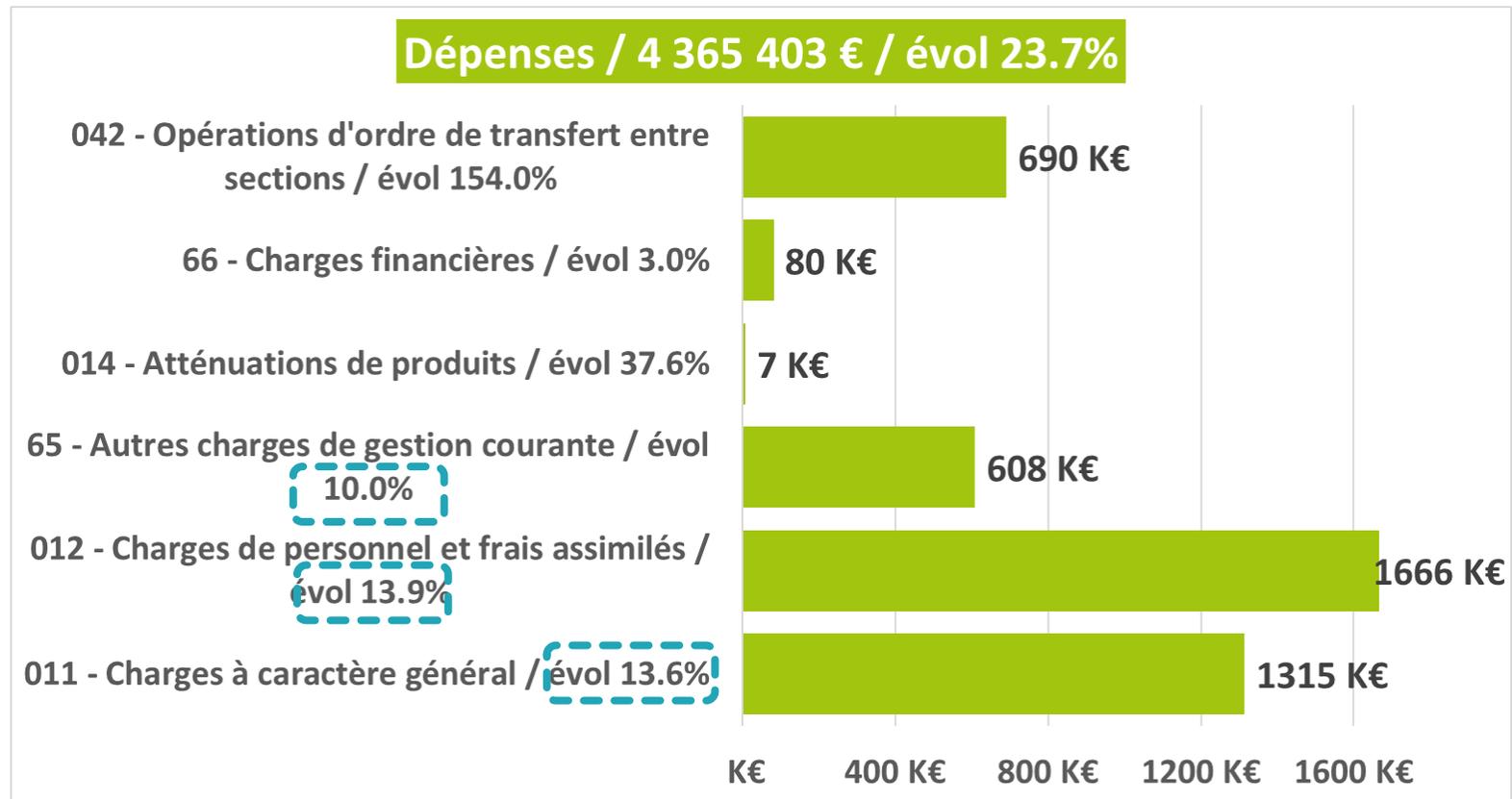
- Comptes administratifs 2022
  - Section de fonctionnement





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- Section de fonctionnement
  - Vue globale des Dépenses





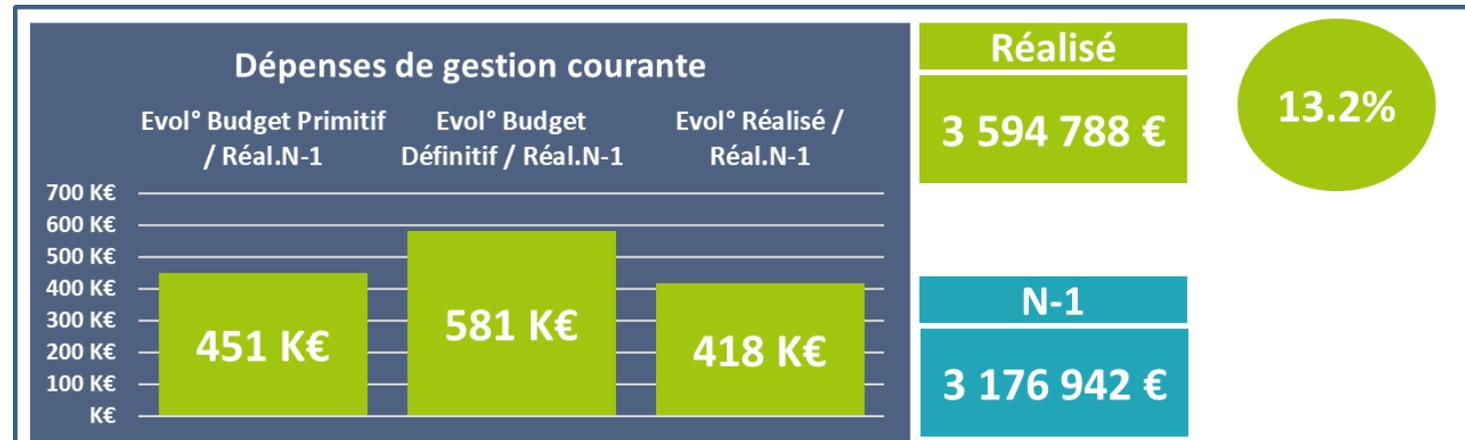
## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- Section de fonctionnement
  - Dépenses de gestion courantes

- Evolutions par chapitre (Réalisé N / Réalisé N-1)

Objet	Evolution
Charges à caractère général	+13.6%
Charges de personnel	+13.9%
Autres charges de dépenses courantes	+10.0%
Atténuations de produits	+37.6%

- Evolution N / N-1

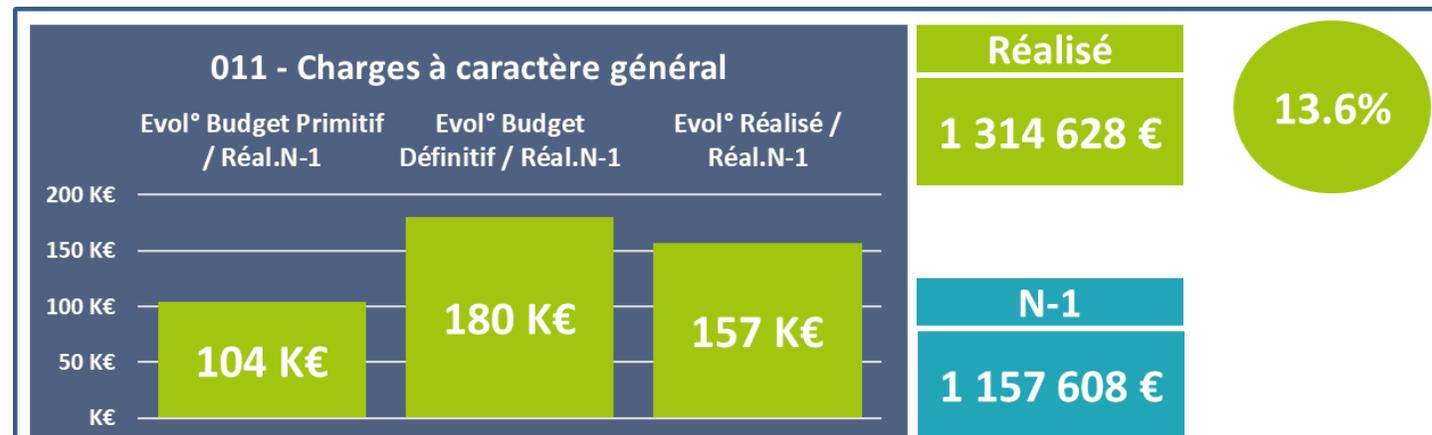




## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ **Section de fonctionnement**
  - ❑ **Dépenses de gestion courante**
    - ❑ **Charges à caractère général**

<b>Evolutions marquantes en K€</b>		
Entretien et réparation voirie	164	
Entretien matériel roulant	23	
Locations immobilières	22	
Eau Assainissement (2 ans)	15	
Taxes foncières	13	
Autres services extérieurs : déménagement Bel Air	10	
Entretien des réseaux		-25
Energie Electricité Combustibles Carburants		-19
Maintenances (dont transfert en services cloud)		-15



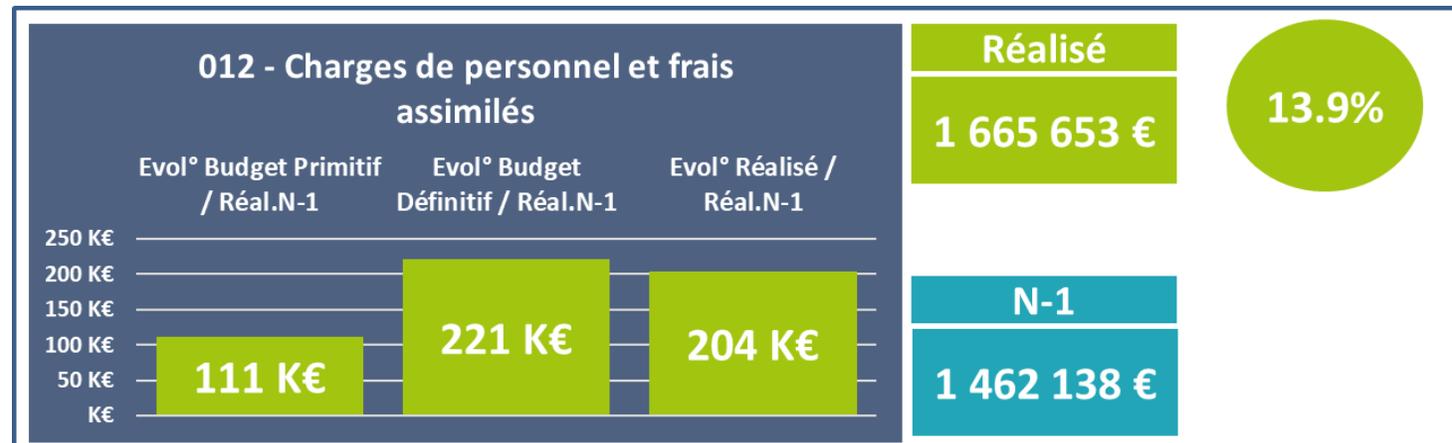


## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ **Section de fonctionnement**
  - ❑ **Dépenses de gestion courante**
    - ❑ **Charges de personnel**

<b>Evolutions marquantes en K€</b>		
Salaires bruts : A noter augmentation du point d'indice, GVT, 2 arrêts longue durée (double effectif), stagiairisation emplois aidés (Pôle culturel, Restaurant scolaire Bieuzy), impact prime de précarité sur CDD, remplacement Maternité	139	
Charges sociales + fiscales / salaires	44	
Personnel extérieur	20	

➤ Evolution N / N-1



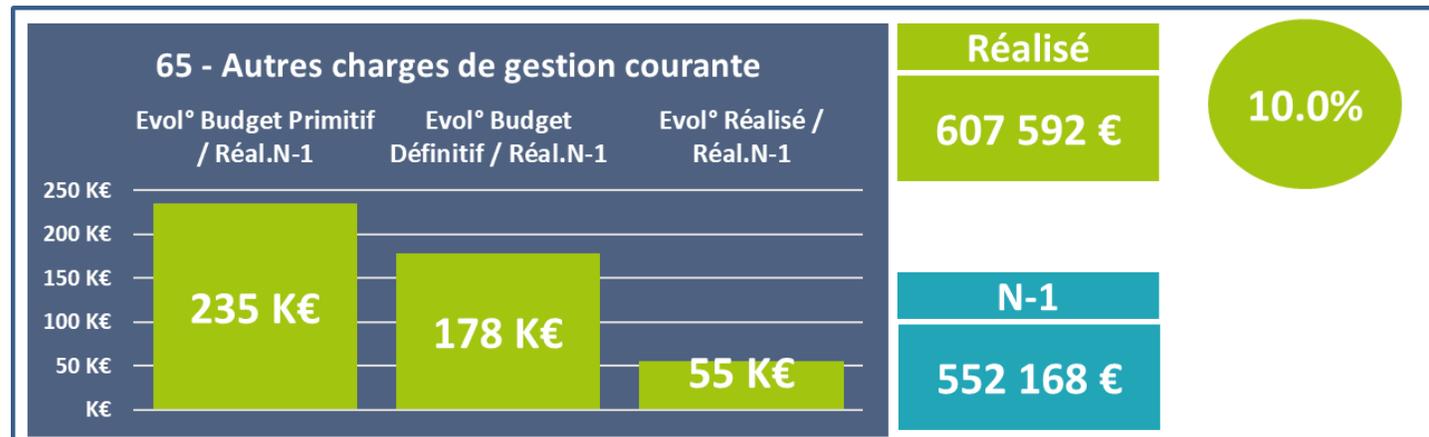


## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ **Section de fonctionnement**
  - ❑ **Dépenses de gestion courante**
    - ❑ **Autres charges de gestion courante**

<b>Evolutions marquantes en K€</b>		
Services cloud (dont transfert maintenances)	20	
CCAS (augmentation subvention résorption déficit)	20	
Indemnités élus	7	
Cotisations retraites	7	

### ➤ Evolution N / N-1





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

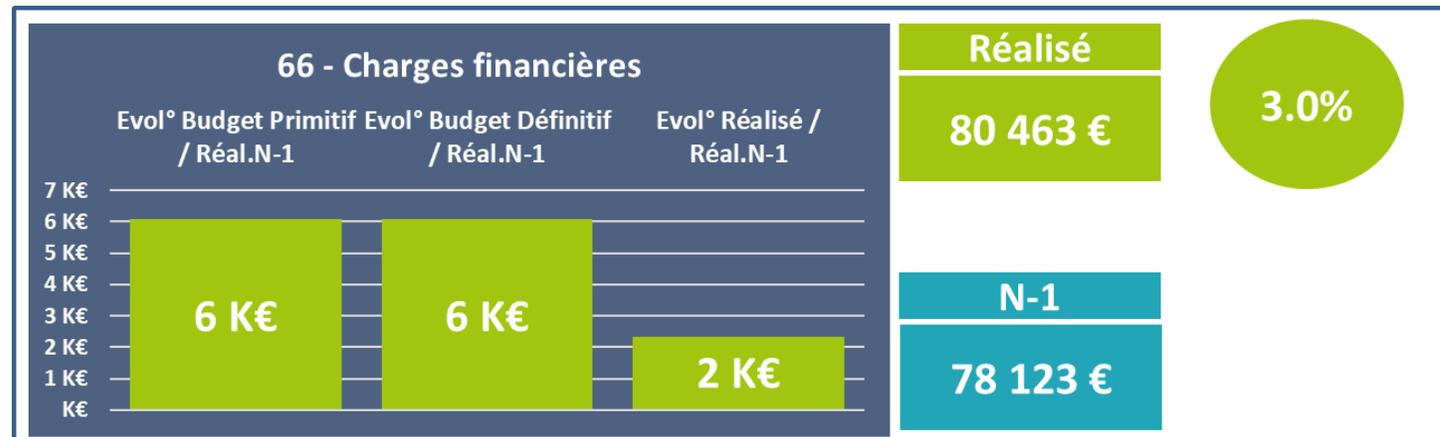
○ Réalisation de nouveaux emprunts dans l'exercice

➤ Evolution N / N-1

### ❑ Section de fonctionnement

#### ❑ Dépenses financières

##### ❑ Charges financières





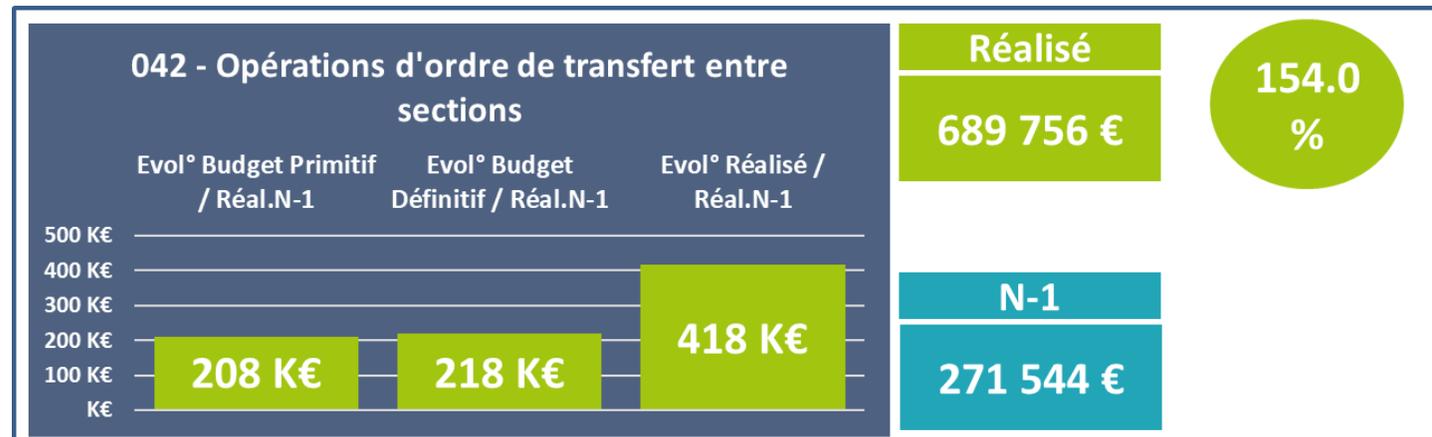
## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ Section de fonctionnement
  - ❑ Dépenses opérations d'ordre de transfert

### Evolutions marquantes en K€

	↑	↓
Amortissement des immobilisations	240	
Sortie d'immobilisations (valeur comptable)	156	

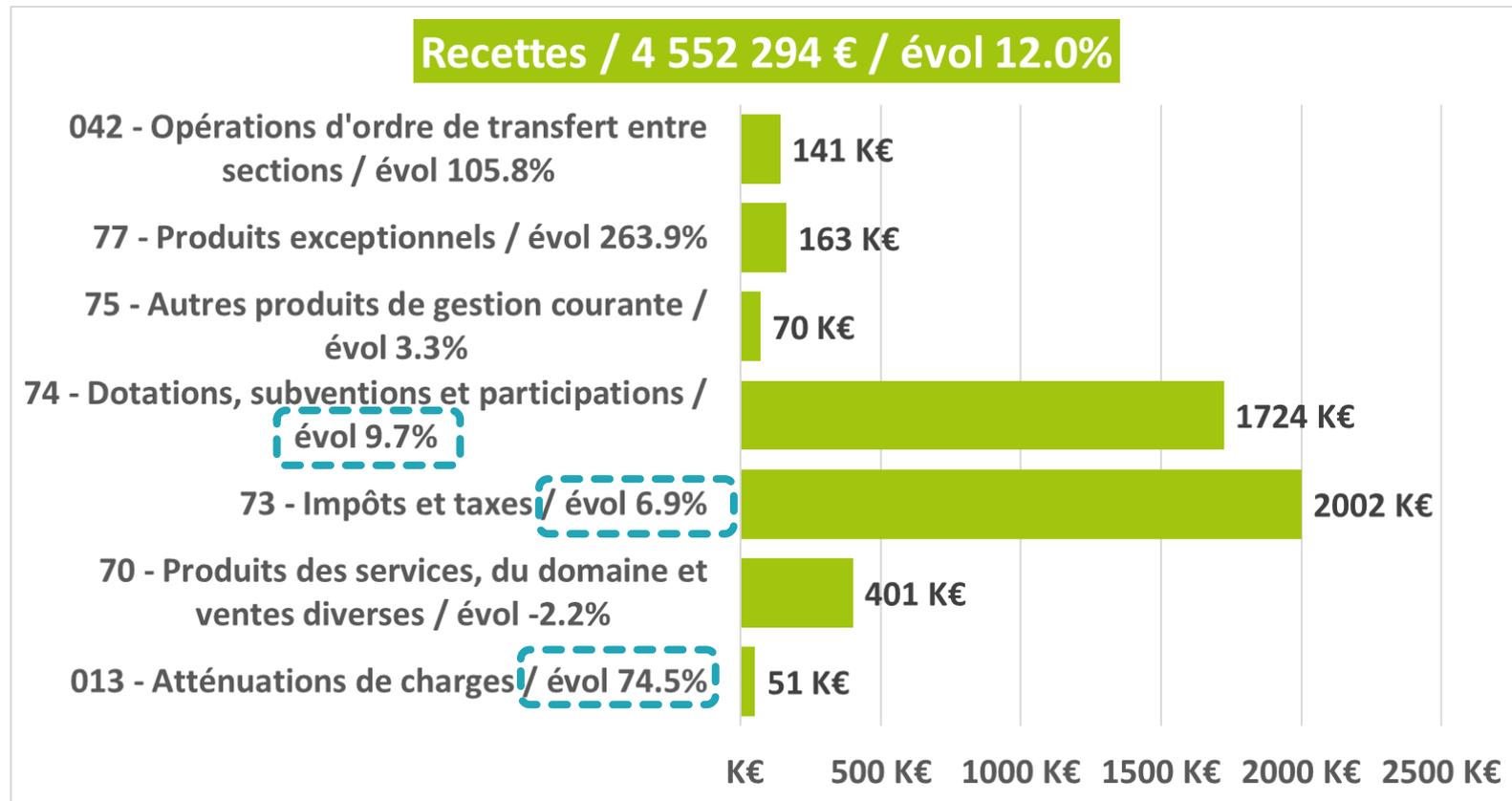
➤ Evolution N / N-1





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ☐ Section de fonctionnement
  - ☐ Vue globale des Recettes





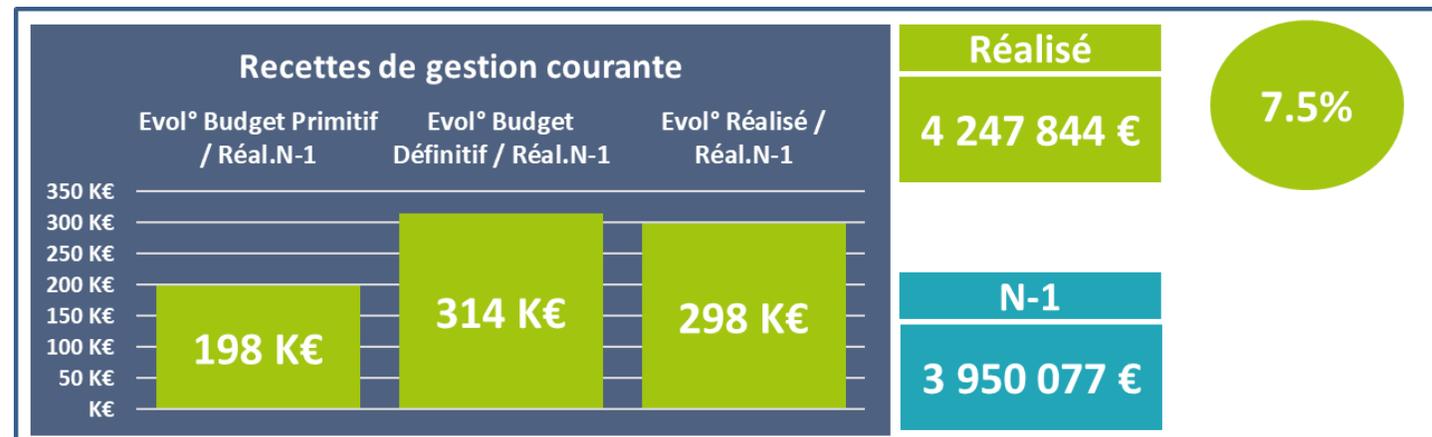
## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ **Section de fonctionnement**
  - ❑ **Recettes de gestion courante**

- Evolutions par chapitre (Réalisé N / Réalisé N-1)

Objet	Evolution
Produits des services et divers	-2.2%
Impôts et taxes	6.9%
Dotations et subventions	9.7%
Autres produits de gestion courante	3.3%
Atténuations de charges	74.5%

- Evolution N / N-1

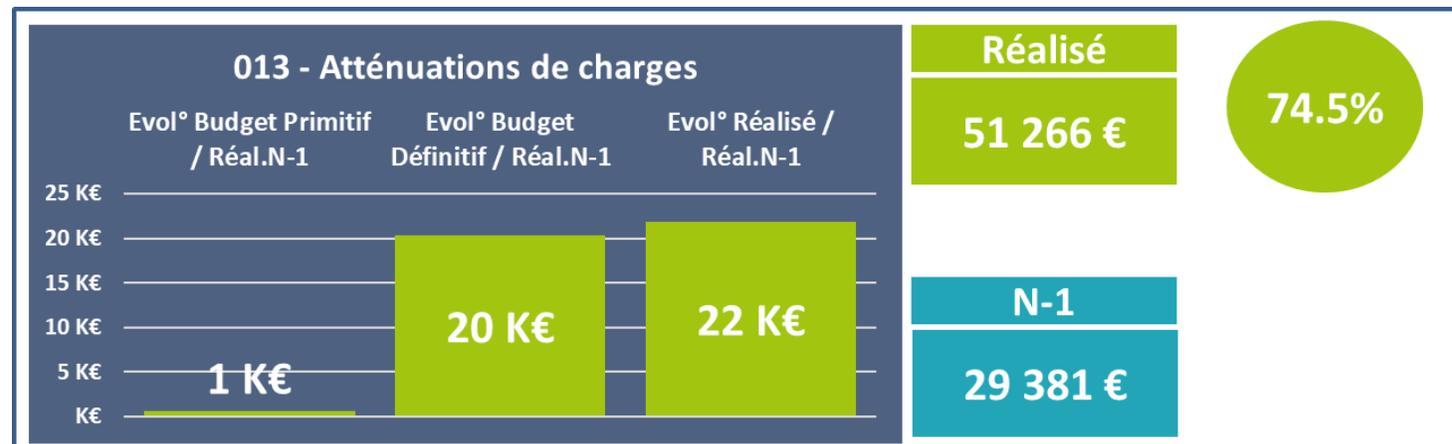




## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ Section de fonctionnement
  - ❑ Recettes de gestion courante
    - ❑ Atténuations de charges

➤ Evolution N / N-1



Evolutions marquantes en K€	↑	↓
Remboursements arrêts maladie	22	

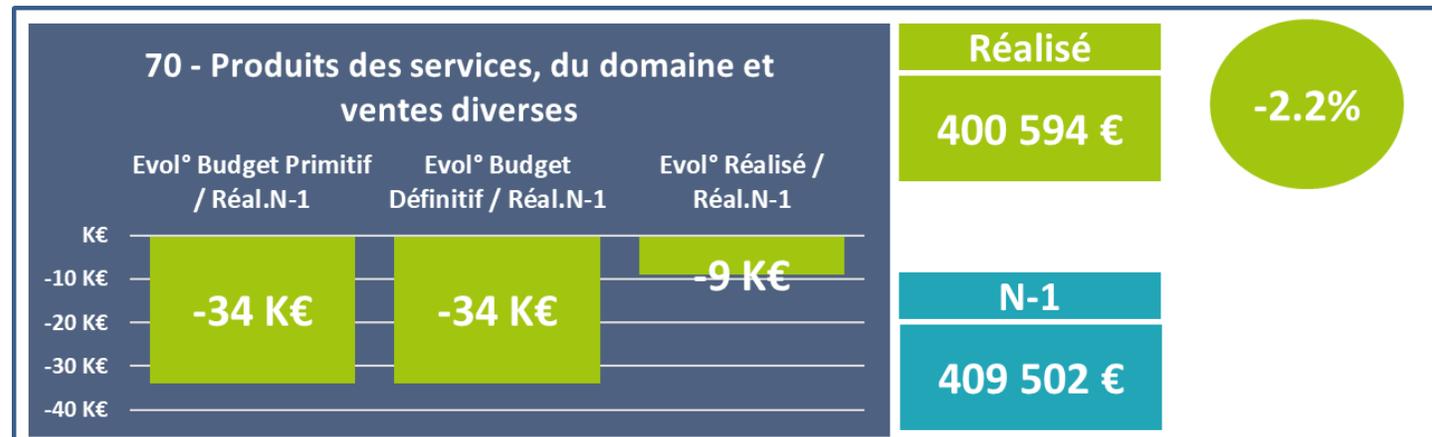


## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ Section de fonctionnement
  - ❑ Recettes de gestion courante
    - ❑ Produits des services

Evolutions marquantes en K€	↑	↓
Vente de terrain		-41
Repas	2	
CLSH et Etudes	20	
Refacturation de mises à disposition de personnel	10	
Locations diverses de matériel	5	

### ➤ Evolution N / N-1





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ Section de fonctionnement
  - ❑ Recettes de gestion courante
    - ❑ Impôts locaux et taxes

Evolutions marquantes en K€	↑	↓
Impôts locaux	60	
Dotation de Solidarité Communautaire DSC	26	
Compensation TPU Taxe Professionnelle Unique		5
Taxe additionnelle aux droits de mutation	48	

➤ Evolution N / N-1



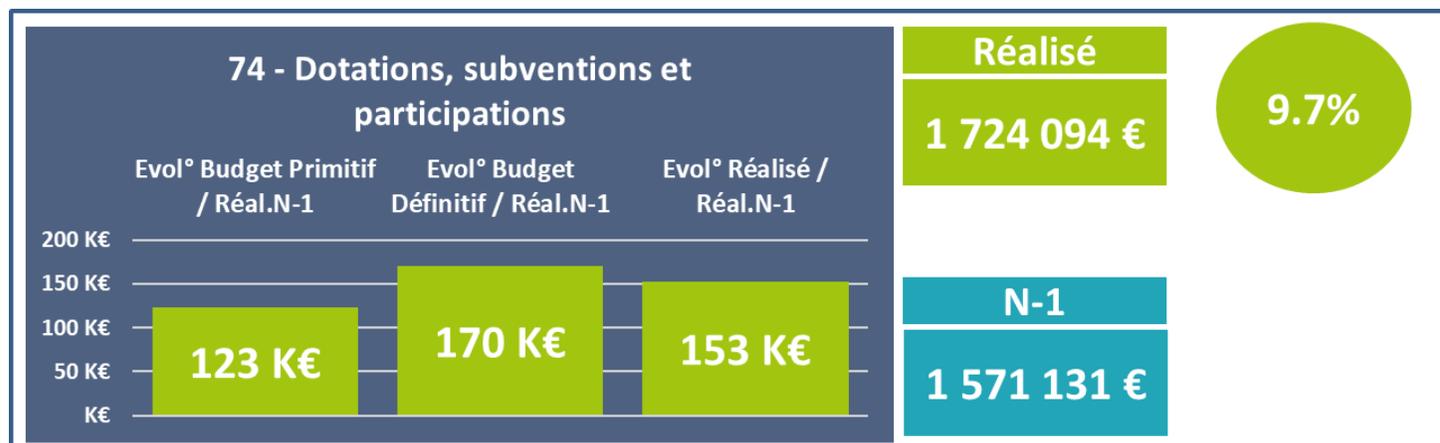


## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ **Section de fonctionnement**
  - ❑ **Recettes de gestion courante**
    - ❑ **Dotations de l'Etat et subventions**

Evolution marquante en K€	↑	↓
Dotation Générale de Fonctionnement DGF		2
Dotation de Solidarité Rurale DSR	55	
Dotation Nationale de Péréquation DNP		6
FCTVA voirie et bâtiments	29	
Aides à l'emploi	46	
Contrats enfance jeunesse, périscolaire	7	
Subvention Département (dont Curage...)	21	
Etat compensation impôts locaux	5	
CMC : fonds de concours MAM		6

➤ Evolution N / N-1



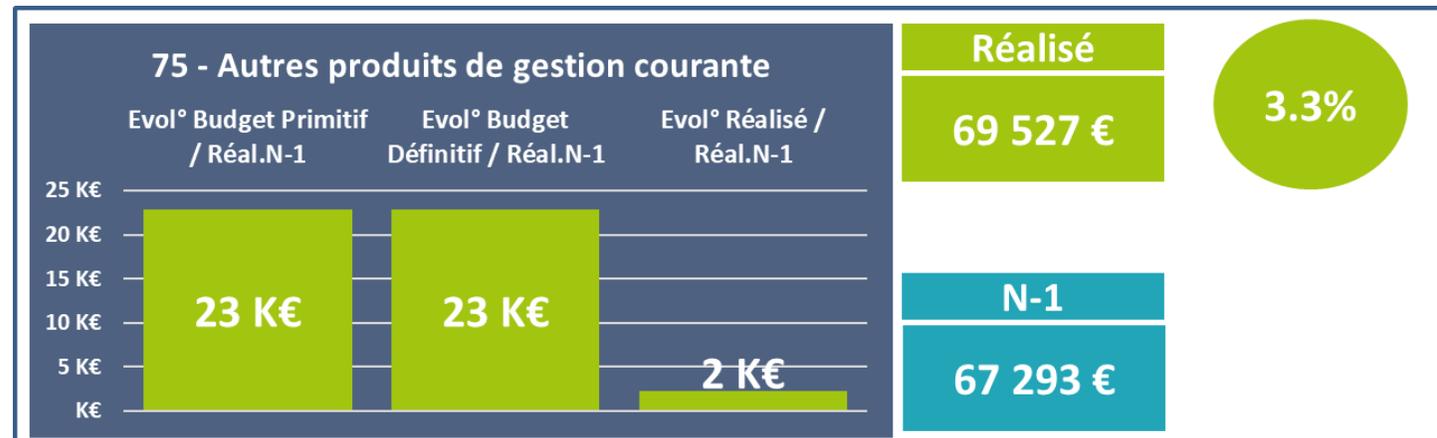


## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ Section de fonctionnement
  - ❑ Recettes de gestion courante
    - ❑ Autres produits de gestion courante

Evolutions marquantes en K€	↑	↓
Locations de salles	9	
Autres locations (logements, professionnels, foncier)	5	
Certificats d'énergie		12

### ➤ Evolution N / N-1





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

### ▣ Section de fonctionnement

#### ▣ Excédent de fonctionnement sur opérations de gestion courante

- En baisse sensible sous l'effet conjugué :
  - Des charges de gestion courante en progression sensible de 13.2% (dépenses à caractère général, salaires et autres charges de dépenses courantes)
  - Mais des produits en progression plus limitées de 7.50% (notamment du fait des produits et services de en baisse de 2.2%)

#### ➤ Evolution N / N-1





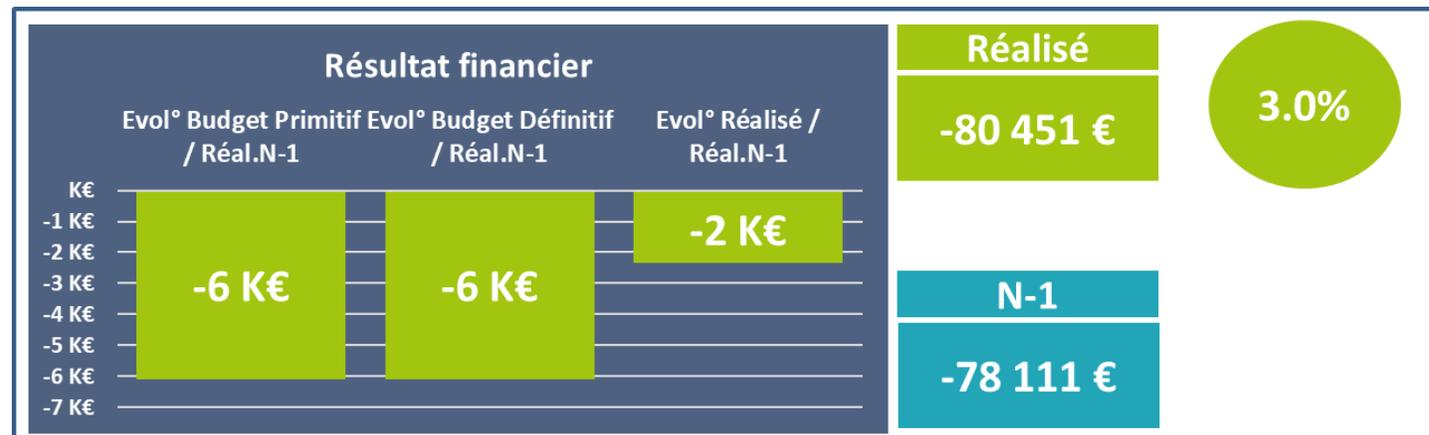
## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- Charges en progression mesurée de 3.0% (nouveaux emprunts)
- Produits financiers quasi nuls

### ▣ Section de fonctionnement

- ▣ Excédent de  
fonctionnement sur  
opérations financières

➤ Evolution N / N-1





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- ❑ Section de fonctionnement
  - ❑ Excédent de fonctionnement sur opérations exceptionnelles

Evolutions marquantes en K€		↑	↓
Produit	Mandats années antérieures annulés	7	
	Cessions d'immeubles	131	
	Vente de bois		16
	Protocole de vente		13
Charge	RAS		/

➤ Evolution N / N-1





**Budget principal :  
Comptes administratifs 2022**

- Comprend les opérations d'ordre entre sections (notamment les amortissements et indemnités de sinistres)

- Section de fonctionnement**
  - Excédent de fonctionnement**

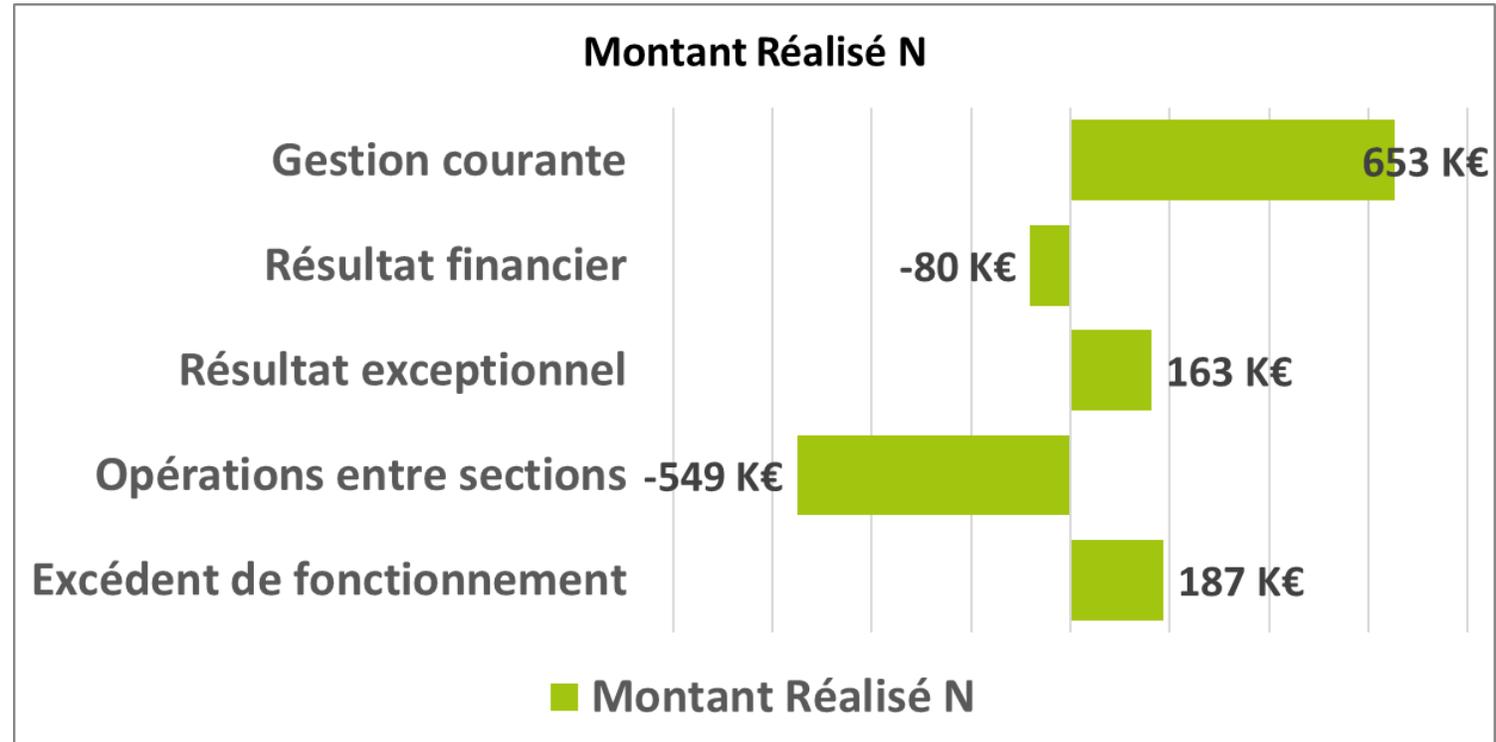
**Excédent de fonctionnement**

Réel

736 K€

Après opérations  
entre sections

187 K€





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

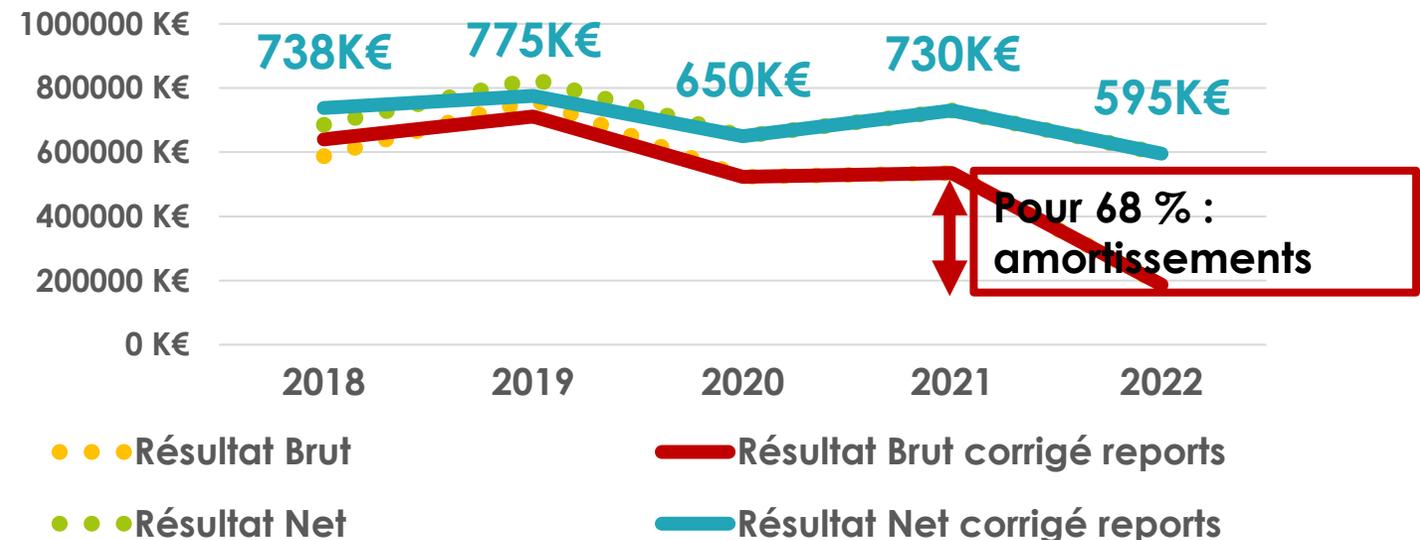
### ☐ Section de fonctionnement

- ☐ Autofinancement  
dégagé vers la section  
d'investissement

- Résultat net = Résultat + amortissements des immobilisations – travaux en régie – impact reventes d'immobilisations – remboursement de sinistres importants

### ○ Un résultat net qui atteint les 595 K€

- Evolution depuis 2018



R=730 K€



# Budget principal

- Comptes administratifs 2022
  - Section d'investissement





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

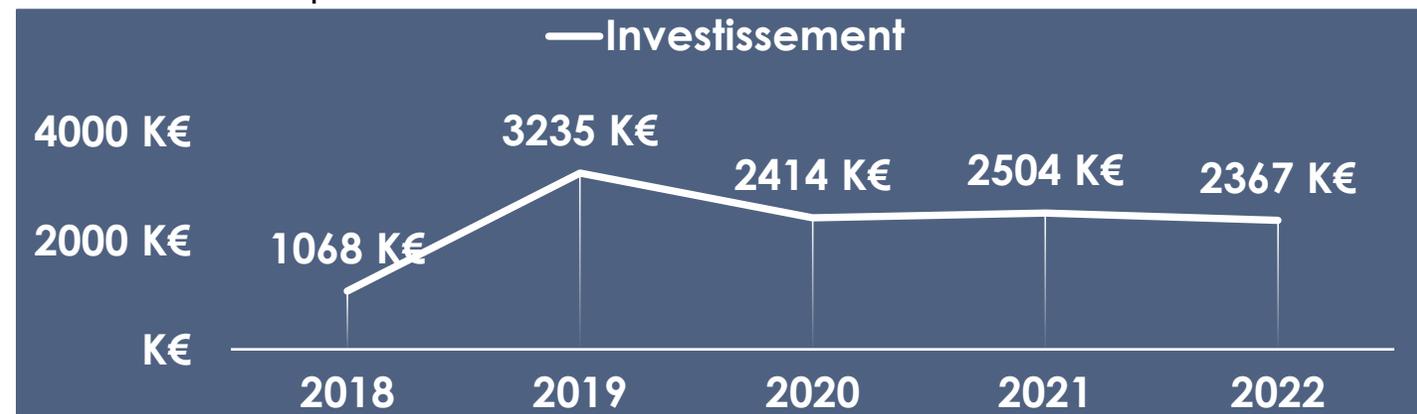
### ❑ Section d'investissement

#### ❑ Evolution des investissements

- Des investissements 2022 de 2 367 K€
- Des reports conséquents envisagés sur 2023 pour 2 526 K€

Étiquettes de lignes	Somme de montant
Halle - Pôle asso	1 137 000 €
Salle sport	508 539 €
Mairie Méd Poste	361 442 €
Voirie/Eclairage	159 612 €
Pôle scolaire / Pôle Périscolaire	145 000 €
divers	103 206 €
fonc	67 100 €
Eglise(s)/chapelles/patrimoine	44 331 €
<b>Total général</b>	<b>2 526 230 €</b>

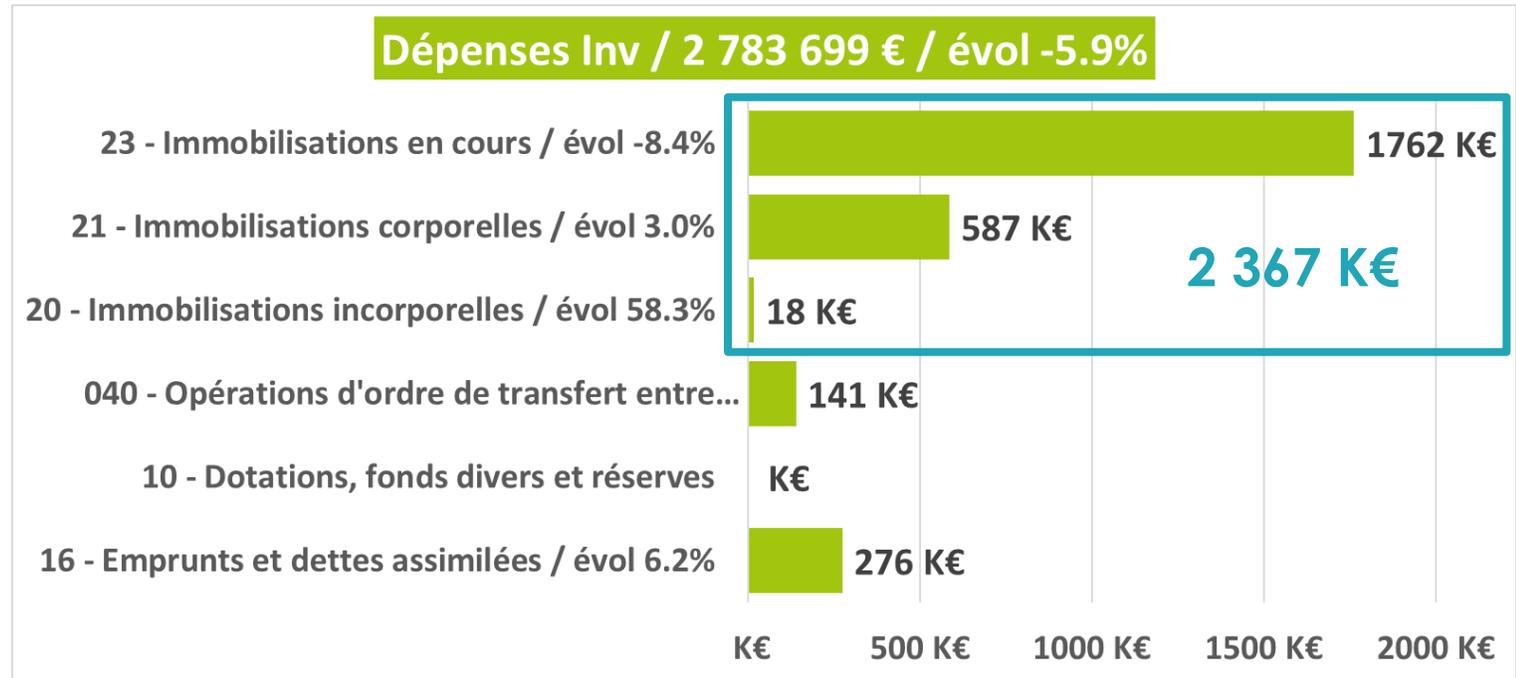
#### ➤ Evolution depuis 2018





## Budget principal : Comptes administratifs 2022

- Section d'investissement
  - Dépenses





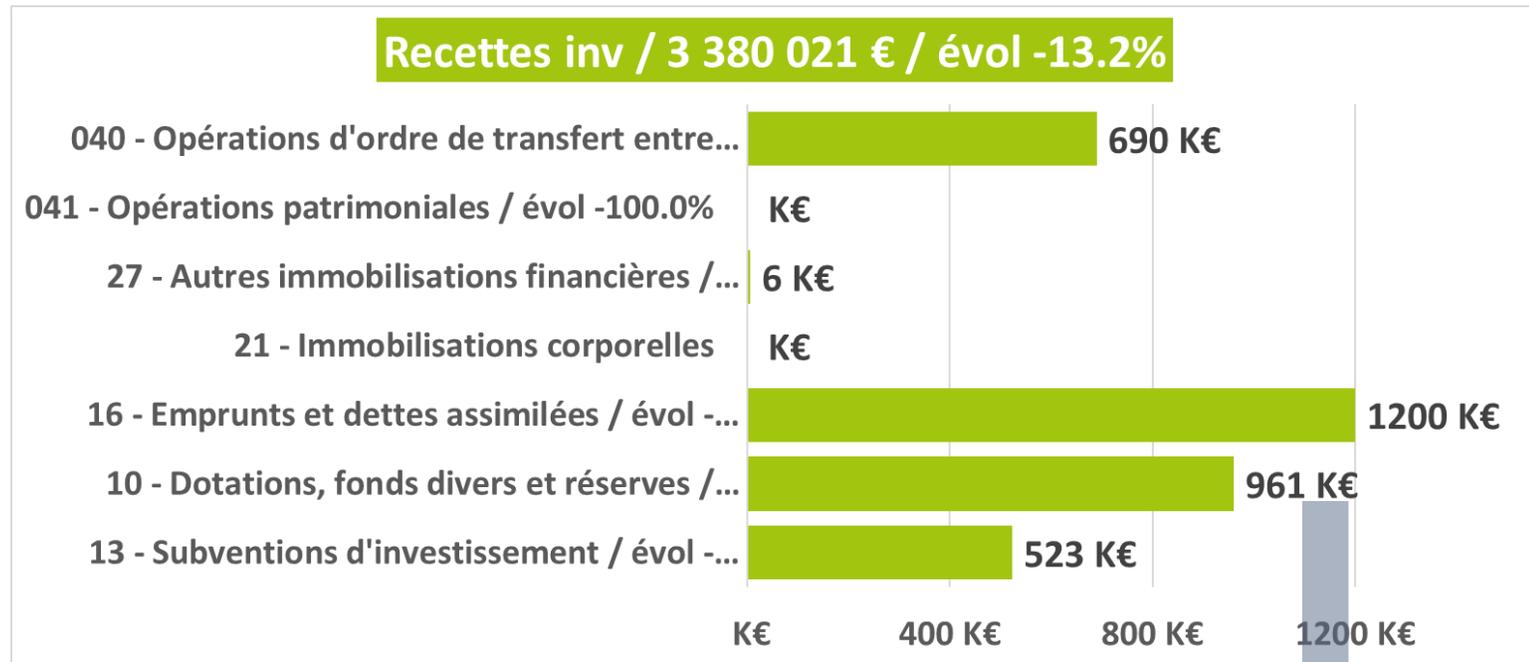
**Budget principal :  
Comptes administratifs 2022**

- Section d'investissement**
- Recettes**



**Impact  
FUSION** →

**Dont FCTVA dès l'année  
d'investissement  
(357 K€ en 2022)**





# Budget principal

- Comptes administratifs 2022
  - Ratios d'analyse



Budget principal :  
Comptes administratifs 2022

- ❑ Ratios d'analyse
  - ❑ Endettement

Population totale  
01/01/2023 (INSEE)

**4 430**

Endettement budget  
principal : 5 269 K€  
Par habitant : 1 189 €  
Ratio moyen strate : 717 €\*  
(\*N-1)

Capacité remboursement :  
6.5 années sur la base de la  
capacité  
d'autofinancement brut  
(hors cessions et indemnités  
assurance)

Epargne de gestion affectée  
au remboursement de  
l'annuité de la dette : 44%

Solde pour autofinancement : 56%



**Budget principal :  
Comptes administratifs 2022**

**Ratios d'analyse**

- Investissement
- Remboursement de capital
- autofinancement

**Investissement : 2 367 K€  
Par habitant : 534 €**

**Remboursement capital des  
emprunts : 276 K€  
Par habitant : 62 €**

**Capacité  
d'autofinancement net  
(hors cessions immo et  
assurances)  
450 K€**

***Après déduction du  
remboursement de capital /  
emprunt***



**Budget principal :  
Comptes administratifs 2022**

- Ratios d'analyse**
  - Fiscalité**

Taxe RS net LV	125 K€	7%
Taxe Foncier Bâti	1 263 K€	71%
Taxe Foncier NB	225 K€	13%
Compensation TH	154 K€	9%

**1 767 K€**  
**Avant dégrèvements**

**Potentiel financier**  
**3 609 K€**

Différentiel de  
**22.07%** inférieur  
⇒ Impact positif sur  
dotations de péréquation  
⇒ (commune pauvre)

**Rang actuel :**  
**7 990/10 000**

**En cas de dépassement :**  
**risque de perte de 250 K€**  
**de DSR / an**



**Budget principal :  
Comptes administratifs 2022**

*\* Moyenne strate N-1*

**Ratios d'analyse**

- Recettes et Dépenses de fonctionnement**

**Recettes réelles de  
fonctionnement**  
**4 411 K€**  
Par habitant : 996 €  
Moyenne strate : 1075 € \*

-

**Dépenses réelles de  
fonctionnement**  
**3 675 K€**  
Par habitant : 830 €  
Moyenne strate : 929 € \*

=

**Recettes réelles  
– dépenses réelles**  
**736 K€**  
Par habitant : 166 €  
Moyenne strate : 145 € \*



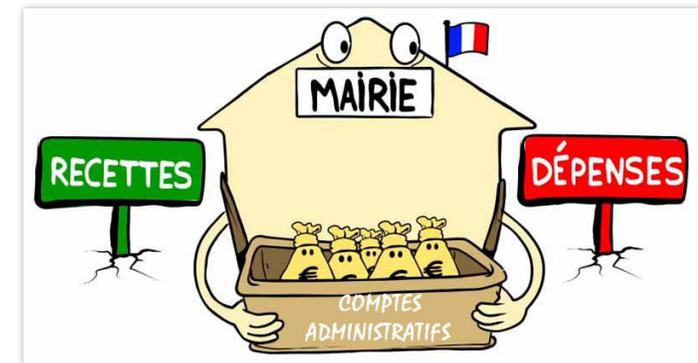
# Budget principal

- Comptes administratifs 2022
  - Echange



# Budget d'assainissement

## ○ Comptes administratifs 2022





## Budget Assainissement : Comptes administratifs 2022

## Section Fonctionnement

Redevance assainissement  
2022 perçue par Baud  
Communauté et charges sur  
la commune pour 179 405 €  
A intégrer dans budget 2023  
pour réguler

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalised N / N-1	Evolution Réalised N / N-1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		28 933 €	-28 933 €	-8 633 €	-199 763 €	-790.4%	-228 695 €
		Valeurs Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalised N / N-1	Evolution Réalised N / N-1 en €
sens2	chapitre						
☐ <b>Dépense</b>	☒ 011 - Charges à caractère général	71 919 €	70 500 €	70 500 €	59 158 €	-17.7%	-12 762 €
	☒ 012 - Charges de personnel et frais assimilés	46 704 €	46 750 €	51 350 €	51 043 €	9.3%	4 339 €
	☒ 65 - Autres charges de gestion courante	2 569 €	500 €	500 €	89 €	-96.5%	-2 480 €
	☒ 014 - Atténuations de produits	20 492 €	11 250 €	11 250 €	9 163 €	-55.3%	-11 329 €
	☒ 66 - Charges financières	39 015 €	34 000 €	34 000 €	30 193 €	-22.6%	-8 821 €
	☒ 67 - Charges exceptionnelles	807 €	500 €	500 €	0 €	-100.0%	-807 €
	☒ 022 - Dépenses imprévues ( exploitation )	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	☒ 042 - Opérations d'ordre de transfert entre ser	139 977 €	236 000 €	284 700 €	198 543 €	41.8%	58 566 €
<b>Total Dépense</b>		<b>321 482 €</b>	<b>399 500 €</b>	<b>452 800 €</b>	<b>348 189 €</b>	<b>8.3%</b>	<b>26 707 €</b>
☐ <b>Recette</b>	☒ 70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de	328 439 €	331 000 €	335 600 €	39 517 €	-88.0%	-288 922 €
	☒ 75 - Autres produits de gestion courante	2 226 €	2 200 €	2 200 €	2 636 €	18.4%	409 €
	☒ 77 - Produits exceptionnels	379 €	867 €	867 €	868 €	129.1%	489 €
	☒ 042 - Opérations d'ordre de transfert entre ser	19 371 €	36 500 €	105 500 €	105 406 €	444.1%	86 035 €
<b>Total Recette</b>		<b>350 415 €</b>	<b>370 567 €</b>	<b>444 167 €</b>	<b>148 427 €</b>	<b>-57.6%</b>	<b>-201 988 €</b>



## Budget Assainissement : Comptes administratifs 2022

## Section Investissement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N-1	Evolution Réalisé N / N-1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>							
<b>Résultat Investissement</b>		-315 362 €	-34 909 €	-34 909 €	38 170 €	-112.1%	353 532 €
		Valeurs Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N-1	Evolution Réalisé N / N-1 en €
sens2	chapitre						
⊖ <b>Dépense</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	77 958 €	91 500 €	91 500 €	70 338 €	-9.8%	-7 619 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec	19 371 €	36 500 €	105 500 €	105 406 €	444.1%	86 035 €
	⊕ 041 - Opérations patrimoniales	0 €	0 €	20 132 €	0 €		0 €
	⊕ 21 - Immobilisations corporelles	0 €	30 000 €	30 000 €	911 €		911 €
	⊕ 23 - Immobilisations en cours	694 561 €	146 809 €	146 809 €	44 499 €	-93.6%	-650 062 €
	⊕ 020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		<b>791 890 €</b>	<b>304 809 €</b>	<b>393 941 €</b>	<b>221 154 €</b>	<b>-72.1%</b>	<b>-570 736 €</b>
⊖ <b>Recette</b>	⊕ 13 - Subventions d'investissement	177 260 €	0 €	0 €	0 €	-100.0%	-177 260 €
	⊕ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	159 291 €	33 900 €	33 900 €	8 773 €	-94.5%	-150 518 €
	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec	139 977 €	236 000 €	284 700 €	198 543 €	41.8%	58 566 €
	⊕ 041 - Opérations patrimoniales	0 €	0 €	20 132 €	0 €		0 €
	⊕ 21 - Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	37 504 €		37 504 €
	⊕ 23 - Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	14 504 €		14 504 €
	⊕ 021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	20 300 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		<b>476 528 €</b>	<b>269 900 €</b>	<b>359 032 €</b>	<b>259 324 €</b>	<b>-45.6%</b>	<b>-217 203 €</b>

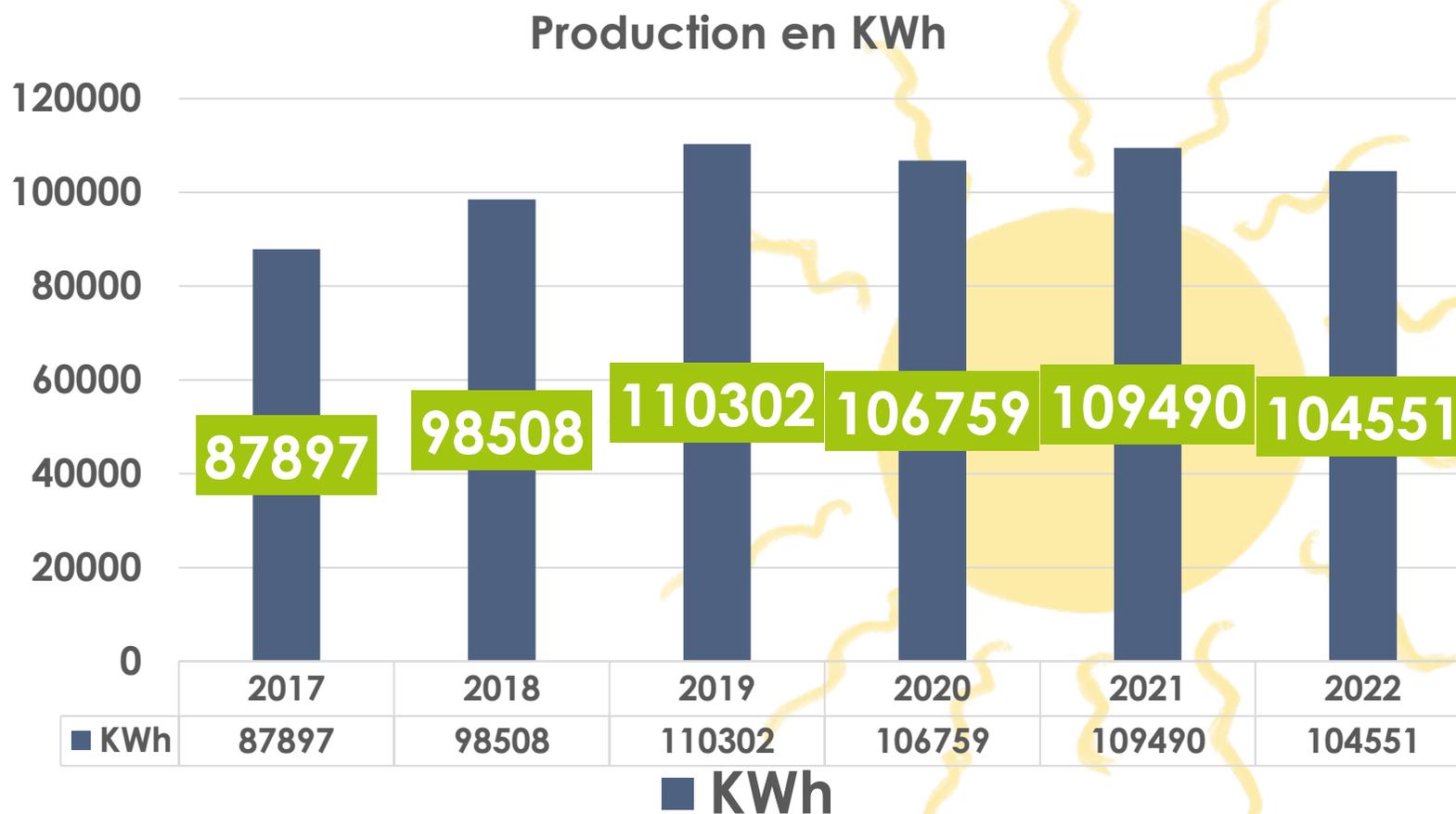


# Budget d'assainissement

- Comptes administratifs 2022
  - Echanges



# Budget Photovoltaïque



Salle des sports  
84494

Mairie  
11015

Talvern  
9042



# Budget Photovoltaïque

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>24 275 €</b>	<b>25 900 €</b>	<b>25 900 €</b>	<b>24 591 €</b>	<b>1.3%</b>	<b>316 €</b>
<b>Dépense</b>	⊕ 011 - Charges à caractère général	827 €	2 000 €	2 000 €	555 €	-32.9%	-272 €
	⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	0 €	100 €	100 €	0 €		0 €
	⊕ 66 - Charges financières	4 230 €	5 000 €	5 000 €	3 499 €	-17.3%	-731 €
<b>Total Dépense</b>		<b>5 057 €</b>	<b>7 100 €</b>	<b>7 100 €</b>	<b>4 054 €</b>	<b>-19.8%</b>	<b>-1 004 €</b>
<b>Recette</b>	⊕ 70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de :	29 332 €	33 000 €	33 000 €	28 645 €	-2.3%	-687 €
	⊕ 75 - Autres produits de gestion courante	1 €	0 €	0 €	0 €	-62.5%	0 €
<b>Total Recette</b>		<b>29 332 €</b>	<b>33 000 €</b>	<b>33 000 €</b>	<b>28 645 €</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-688 €</b>



# Budget Photovoltaïque

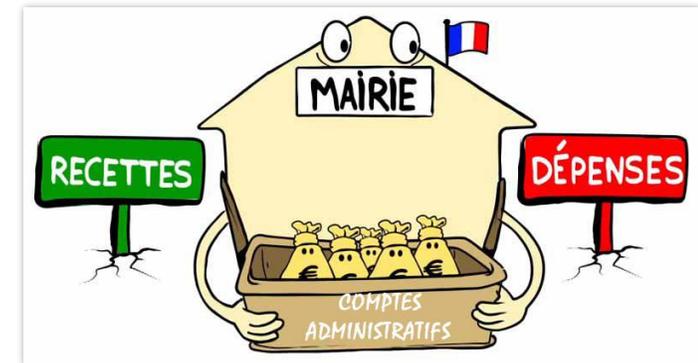
## Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>							
<b>Résultat Investissement</b>		5 806 €	-4 677 €	-4 677 €	-22 289 €	-483.9%	-28 095 €
<b>Dépense</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	19 482 €	23 000 €	23 000 €	20 140 €	3.4%	658 €
	⊕ 23 - Immobilisations en cours	1 700 €	31 852 €	31 852 €	2 149 €	26.4%	449 €
	⊕ 27 - Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		<b>21 182 €</b>	<b>54 852 €</b>	<b>54 852 €</b>	<b>22 289 €</b>	<b>5.2%</b>	<b>1 107 €</b>
<b>Recette</b>	⊕ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	26 988 €	0 €	0 €	0 €	-100.0%	-26 988 €
	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 27 - Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	50 175 €	50 175 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		<b>26 988 €</b>	<b>50 175 €</b>	<b>50 175 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-100.0%</b>	<b>-26 988 €</b>



# Budget des lotissements et logements

- Comptes administratifs 2022
  - Lotissement des Iris / Fontaines
  - Lotissement la clé des champs
  - Logements rue de la République
  - Lotissement Le Méchenec





# Budget Lotissement des Iris / Fontaines

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		-1 500 €	78 339 €	78 339 €	-8 032 €	435.5%	-6 532 €
<b>Dépense</b>	⊕ 011 - Charges à caractère général	1 500 €	242 711 €	242 711 €	8 032 €	435.5%	6 532 €
	⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €		0 €
	⊖ 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		<b>1 500 €</b>	<b>247 711 €</b>	<b>247 711 €</b>	<b>8 032 €</b>	<b>435.5%</b>	<b>6 532 €</b>
<b>Recette</b>	⊕ 70 - Produits des services, du domaine et ventes exceptionnelles	0 €	326 050 €	326 050 €	0 €		0 €
	⊕ 77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊖ 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		<b>0 €</b>	<b>326 050 €</b>	<b>326 050 €</b>	<b>0 €</b>		<b>0 €</b>



# Budget Lotissement des Iris / Fontaines

## Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat Investissement</b>		0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Dépense</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre ser	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Recette</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre ser	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		0 €	0 €	0 €	0 €		0 €



# Budget Lotissement La clé des champs

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		0 €	-16 166 €	-16 166 €	0 €	-100.0%	0 €
<b>Dépense</b>	⊕011 - Charges à caractère général	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕65 - Autres charges de gestion courante	0 €	16 171 €	16 171 €	0 €	-100.0%	0 €
	⊕66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊖042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		0 €	16 171 €	16 171 €	0 €	-100.0%	0 €
<b>Recette</b>	⊕70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕75 - Autres produits de gestion courante	0 €	5 €	5 €	0 €		0 €
	⊕77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊖042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		0 €	5 €	5 €	0 €		0 €



# Budget Lotissement La clé des champs

## Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat Investissement</b>		0 €	55 640 €	55 640 €	0 €		0 €
<b>Dépense</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Recette</b>	⊕ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	0 €	55 640 €	55 640 €	0 €		0 €
	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		0 €	55 640 €	55 640 €	0 €		0 €



# Budget Logements Rue de la République

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>474 €</b>	<b>30 356 €</b>	<b>30 356 €</b>	<b>12 855 €</b>	<b>2612.6%</b>	<b>12 381 €</b>
<b>Dépense</b>	⊕ 011 - Charges à caractère général	0 €	1 000 €	2 969 €	2 033 €		2 033 €
	⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	0 €	5 €	5 €	0 €		0 €
	⊕ 66 - Charges financières	0 €	2 500 €	12 500 €	9 478 €		9 478 €
<b>Total Dépense</b>		<b>0 €</b>	<b>3 505 €</b>	<b>15 474 €</b>	<b>11 510 €</b>		<b>11 510 €</b>
<b>Recette</b>	⊕ 70 - Produits des services, du domaine et ventes	0 €	29 390 €	29 390 €	0 €		0 €
	⊕ 74 - Dotations, subventions et participations	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 75 - Autres produits de gestion courante	474 €	5 €	5 €	24 365 €	5041.5%	23 891 €
	⊕ 77 - Produits exceptionnels	0 €	4 466 €	16 435 €	0 €		0 €
	⊖ 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		<b>474 €</b>	<b>33 861 €</b>	<b>45 830 €</b>	<b>24 365 €</b>	<b>5041.5%</b>	<b>23 891 €</b>



# Budget Logements Rue de la République Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat Investissement</b>		<b>159 000 €</b>	<b>247 480 €</b>	<b>247 480 €</b>	<b>-68 438 €</b>	<b>-143.0%</b>	<b>-227 437 €</b>
<b>[-] Dépense</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	8 000 €	10 000 €	6 986 €		6 986 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre ser	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 21 - Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 23 - Immobilisations en cours	445 238 €	0 €	-2 000 €	115 020 €	-74.2%	-330 218 €
<b>Total Dépense</b>		<b>445 238 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>122 006 €</b>	<b>-72.6%</b>	<b>-323 232 €</b>
<b>[+] Recette</b>	⊕ 13 - Subventions d'investissement	108 229 €	73 710 €	73 710 €	52 558 €	-51.4%	-55 671 €
	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	496 009 €	181 770 €	181 770 €	1 011 €	-99.8%	-494 999 €
<b>Total Recette</b>		<b>604 238 €</b>	<b>255 480 €</b>	<b>255 480 €</b>	<b>53 568 €</b>	<b>-91.1%</b>	<b>-550 670 €</b>



# Budget Lotissement Le Méchenec

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		34 417 €	158 607 €	158 607 €	9 493 €	-72.4%	-24 924 €
sens2	chapitre	Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
[-] <b>Dépense</b>	⊕ 011 - Charges à caractère général	0 €	0 €	26 568 €	26 328 €		26 328 €
	⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	0 €	26 568 €	0 €	0 €		0 €
	[-] 042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		0 €	26 568 €	26 568 €	26 328 €		26 328 €
[-] <b>Recette</b>	⊕ 70 - Produits des services, du domaine et vent	34 417 €	185 175 €	185 175 €	35 821 €	4.1%	1 404 €
	⊕ 74 - Dotations, subventions et participations	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 75 - Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €	0 €	-50.0%	0 €
	⊕ 77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	[-] 042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		34 417 €	185 175 €	185 175 €	35 821 €	4.1%	1 404 €



# Budget Lotissement Le Méchenec

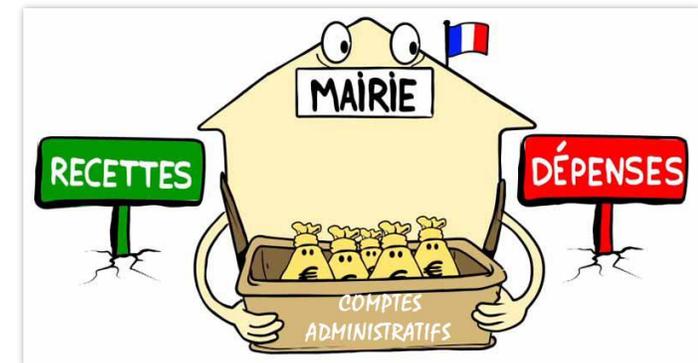
## Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalisé N / N- 1	Evolution Réalisé N / N- 1 en €
<b>Résultat Investissement</b>		0 €	283 422 €	283 422 €	0 €		0 €
<b>[-] Dépense</b>	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Dépense</b>		0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>[-] Recette</b>	⊕ 13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	6 847 €	6 847 €	0 €		0 €
	⊕ 021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	276 575 €	276 575 €	0 €		0 €
	⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		0 €	283 422 €	283 422 €	0 €		0 €



# Budget Atelier relais Saint Nicolas

○ Comptes administratifs 2022





# Budget Atelier relais Saint Nicolas

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		-547 €	547 €	547 €	-709 €	29.6%	-162 €
sens2	chapitre	Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
[-] <b>Dépense</b>	⊕ 011 - Charges à caractère général	547 €	0 €	500 €	473 €	-13.5%	-74 €
	⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	0 €	858 €	358 €	0 €		0 €
	⊕ 66 - Charges financières	0 €	2 400 €	2 400 €	2 190 €		2 190 €
<b>Total Dépense</b>		<b>547 €</b>	<b>3 258 €</b>	<b>3 258 €</b>	<b>2 663 €</b>	<b>386.9%</b>	<b>2 116 €</b>
[-] <b>Recette</b>	⊕ 70 - Produits des services, du domaine et ventes	0 €	3 800 €	3 800 €	1 021 €		1 021 €
	⊕ 74 - Dotations, subventions et participations	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
	⊕ 75 - Autres produits de gestion courante	0 €	5 €	5 €	934 €	9339500.0%	934 €
	⊕ 77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		<b>0 €</b>	<b>3 805 €</b>	<b>3 805 €</b>	<b>1 955 €</b>	<b>19547600.0%</b>	<b>1 955 €</b>



# Budget Atelier relais Saint Nicolas

## Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
<b>Résultat Investissement</b>		-91 371 €	0 €	0 €	129 431 €	-241.7%	220 802 €
sens2	chapitre	Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
[-] <b>Dépense</b>	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	7 850 €	7 715 €		7 715 €
	⊕ 21 - Immobilisations corporelles	0 €	0 €	-3 300 €	38 615 €		38 615 €
	⊕ 23 - Immobilisations en cours	91 371 €	0 €	45 000 €	251 289 €	175.0%	159 918 €
<b>Total Dépense</b>		<b>91 371 €</b>	<b>0 €</b>	<b>49 550 €</b>	<b>297 619 €</b>	<b>225.7%</b>	<b>206 248 €</b>
[-] <b>Recette</b>	⊕ 13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €	100 000 €		100 000 €
	⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	49 550 €	327 050 €		327 050 €
<b>Total Recette</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>49 550 €</b>	<b>427 050 €</b>		<b>427 050 €</b>



# Budget Pôle Médical

○ Comptes administratifs 2022





# Budget Pôle médical

## Comptes administratifs 2022 - Fonctionnement

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
<b>Résultat fonctionnement</b>		0 €	0 €	0 €	-2 149 €		-2 149 €
sens2	chapitre	Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
<input type="checkbox"/> <b>Dépense</b>	<input type="checkbox"/> 011 - Charges à caractère général	0 €	2 800 €	2 800 €	951 €		951 €
	<input type="checkbox"/> 65 - Autres charges de gestion courante	0 €	5 €	5 €	1 €		1 €
	<input type="checkbox"/> 66 - Charges financières	0 €	0 €	3 600 €	3 530 €		3 530 €
<b>Total Dépense</b>		0 €	2 805 €	6 405 €	4 482 €		4 482 €
<input type="checkbox"/> <b>Recette</b>	<input type="checkbox"/> 70 - Produits des services, du domaine et ventes	0 €	2 800 €	2 800 €	0 €		0 €
	<input type="checkbox"/> 75 - Autres produits de gestion courante	0 €	5 €	3 605 €	2 333 €		2 333 €
	<input type="checkbox"/> 77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recette</b>		0 €	2 805 €	6 405 €	2 333 €		2 333 €



# Budget Pôle médical

## Comptes administratifs 2022 - Investissements

		Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
<b>Résultat Investissement</b>		-144 642 €	402 242 €	402 242 €	177 241 €	-222.5%	321 883 €
sens2	chapitre	Réalisé Année N-1 sélectionnée	Budget primitif Année N sélectionnée	Budget définitif année N sélectionnée	Réalisé Année sélectionnée	Evolution Réalise N / N-1	Evolution Réalise N / N-1 1 en €
[-] <b>Dépense</b>	[+] 10 - Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	1 000 €	0 €		0 €
	[+] 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	9 500 €	8 362 €		8 362 €
	[+] 21 - Immobilisations corporelles	122 682 €	0 €	0 €	0 €	-100.0%	-122 682 €
	[+] 23 - Immobilisations en cours	21 960 €	190 958 €	262 705 €	337 276 €	1435.9%	315 316 €
<b>Total Dépense</b>		<b>144 642 €</b>	<b>190 958 €</b>	<b>273 205 €</b>	<b>345 638 €</b>	<b>139.0%</b>	<b>200 996 €</b>
[-] <b>Recette</b>	[+] 13 - Subventions d'investissement	0 €	93 200 €	175 447 €	22 879 €		22 879 €
	[+] 16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €		500 000 €
<b>Total Recette</b>		<b>0 €</b>	<b>593 200 €</b>	<b>675 447 €</b>	<b>522 879 €</b>		<b>522 879 €</b>



# Vote des comptes administratifs et affectation des résultats



# Budget principal

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET GENERAL

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	4 385 100.00 €	Prévu :	4 385 100.00 €
Réalisé :	4 365 402.88 €	Réalisé :	4 552 294.09 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	5 699 825.00 €	Prévu :	5 774 825.00 €
Réalisé :	2 783 698.83 €	Réalisé :	3 380 020.75 €
Reste à réaliser :	2 526 230.00 €	Reste à Réaliser :	1 207 399.00 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Excédent de clôture	186 891.24 €
Résultat reporté	0.00 €
Résultat cumulé	186 891.24 €
<b>Investissement :</b>	
Excédent de clôture	596 321.92 €
Résultat reporté	906 028.80€
Résultat cumulé	1 502 350.72 €
Besoin de financement des RAR	- 1 318 831.00 €
Résultat global de clôture	183 519.72 €

## BUDGET COMMUNAL COMMUNE DE PLUMELIAU-BIEUZY

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget de la Ville,  
**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget communal (section de fonctionnement), a donné lieu à un excédent de 186 891.24 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en section d'investissement, a donné lieu à un excédent de 596 321.92€, et un déficit des Restes à réaliser de 1 318 831 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** la somme de 186 891.24 € en report excédent de la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) sur l'exercice 2023,

**REPREND** le solde, soit 1 505 350.72 € en report d'excédents à la section de d'investissement au compte 001 (recettes) sur l'exercice 2023.



# Budget assainissement

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	473 100.00 €	Prévu :	473 100.00 €
Réalisé :	348 189.43 €	Réalisé :	148 426.58 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	423 875.03 €	Prévu :	423 875.03 €
Réalisé :	221 154.44 €	Réalisé :	259 324.25 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	- 199 762.85 €
Résultat reporté	28 932.56 €
Résultat cumulé	- 171 370.29 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	38 168.81 €
Résultat reporté	64 843.24 €
Résultat cumulé	103 013.05 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget de l'assainissement, **CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget assainissement (section de fonctionnement), a donné lieu à un déficit de 171 370.29€, **CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget assainissement (section d'investissement), a donné lieu à un excédent de 103 013.05€,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde, soit 171 370.29€, en report de déficit à la section de fonctionnement au compte 002 (dépenses) sur l'exercice 2023.

**REPREND** le solde, soit 103 013.05€, en report d'excédent à la section d'investissement au compte 001 (recettes) sur l'exercice 2023.



# Budget photovoltaïque

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	57 274.94 €	Prévu :	57 274.94 €
Réalisé :	4 053.50 €	Réalisé :	28 644.76 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	54 852.22 €	Prévu :	54 852.22 €
Réalisé :	22 289.23 €	Réalisé :	0.00 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	24 591.26 €
Résultat reporté	24 724.94 €
Résultat cumulé	48 866.20 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	-22 289.23 €
Résultat reporté	4 677.28 €
Résultat cumulé	-17 611.95 €

## BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Photovoltaïque,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisé, au budget annexe Photovoltaïque (section de fonctionnement), a donné lieu à un excédent de 48 866.20 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2020, en section d'investissement, a donné lieu à un déficit de 17 611.95 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** la somme de 48 865.99 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) sur l'exercice 2023.

**REPREND** le solde, soit 17 611.95 €, en report de déficit à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) sur l'exercice 2023.



# Budget Lotissement des Iris / Fontaines

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES IRIS

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	326 050.00 €	Prévu :	326 050.00 €
Réalisé :	8 032.23 €	Réalisé :	0.00 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	- €	Prévu :	- €
Réalisé :	- €	Réalisé :	- €
Reste à réaliser :	- €	Reste à Réaliser :	- €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	- 8 032.23 €
Résultat reporté	- 78 338.70 €
Résultat cumulé	- 86 370.93 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	0.00 €
Résultat reporté	0.00 €
Résultat cumulé	0.00 €

## BUDGET LOTISSEMENT DES IRIS

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Lotissement des Iris,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Lotissement des Iris (section de fonctionnement), a donné lieu à un déficit de 86 370.93 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde de 86 370.93 € en report de déficit de la section de fonctionnement au compte 002 (dépenses) sur l'exercice 2023 ;



# Budget Lotissement la clef des champs

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CLEF DES CHAMPS

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	0.00 €	Prévu :	0.00 €
Réalisé :	0.00 €	Réalisé :	0.00 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	0.00 €	Prévu :	0.00 €
Réalisé :	0.00 €	Réalisé :	0.00 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	0.00 €
Résultat reporté	71 806.11 €
Résultat cumulé	71 806.11 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	0.00 €
Résultat reporté	- 55 639.91 €
Résultat cumulé	- 55 639.91 €

## BUDGET LOTISSEMENT LA CLEF DES CHAMPS

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Lotissement de la Clefs des Champs,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Lotissement de la Clefs des Champs (section de fonctionnement), a donné lieu à un excédent de 71 806.11 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Lotissement de la Clefs des Champs (section d'investissement), a donné lieu à un déficit de 55 639.91 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde de 71 806.11 €, en report excédent de la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) sur l'exercice 2023 ;

**REPREND** le solde, soit 55 639.91 €, en report de déficit à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) sur l'exercice 2023.



# Budget logements rue de la République

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS RUE REPUBLIQUE

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	45 829.77 €	Prévu :	45 829.77 €
Réalisé :	11 510.21 €	Réalisé :	24 365.16 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	255 479.84 €	Prévu :	255 479.84 €
Réalisé :	122 005.96 €	Réalisé :	53 568.45 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	12 854.95 €
Résultat reporté	- 30 355.77 €
Résultat cumulé	- 17 500.82 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	- 68 437.51 €
Résultat reporté	- 95 992.62 €
Résultat cumulé	- 164 430.13 €

## BUDGET LOGTS REPUBLIQUE

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Logements Rue de la République,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisé, au budget annexe Logements Rue république (section de fonctionnement), a donné lieu à un déficit de 17 500.82 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Logements Rue de la République (section d'investissement), a donné lieu à un déficit de 164 430.13 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde, soit 17 500.82 €, en report déficit à la section de fonctionnement au compte 002 (dépenses) sur l'exercice 2023.

**REPREND** le solde, soit 164 430.13 €, en report de déficit à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) sur l'exercice 2023.



# Budget Lotissement Le Méhennec

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE MECHENNEC

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	303 143.08 €	Prévu :	303 143.08 €
Réalisé :	26 328.00 €	Réalisé :	35 821.00 €

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	0.00 €	Prévu :	0.00 €
Réalisé :	0.00 €	Réalisé :	0.00 €
Reste à réaliser :	- €	Reste à Réaliser :	- €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	9 493.00 €
Résultat reporté	117 968.08 €
Résultat cumulé	124 461.08 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	0.00 €
Résultat reporté	-283 422.21 €
Résultat cumulé	-283 422.21 €

## BUDGET LOTISSEMENT DU MECHENNEC

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Lotissement du Mechenec,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Lotissement du Mechenec (section de fonctionnement), a donné lieu à un excédent de 127 461.08 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Lotissement du Mechenec (section d'investissement), a donné lieu à un déficit de 283 422.21 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde de 127 461.08 €, en report excédent de la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) sur l'exercice 2023 ;

**REPREND** le solde, soit 283 422.21 €, en report déficit à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) sur l'exercice 2023.



# Budget Atelier relais Saint Nicolas

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS RESTAURANT

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	3 805.00 €	Prévu :	3 805.00 €
Réalisé :	2 663.44 €	Réalisé :	1 954.77 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	475 513.72 €	Prévu :	473 513.72 €
Réalisé :	297 618.81 €	Réalisé :	427 050.00 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	- 708.67 €
Résultat reporté	- 546.99 €
Résultat cumulé	- 1 255.66 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	129 431.19 €
Résultat reporté	- 172 334.96 €
Résultat cumulé	- 42 903.77 €

## BUDGET ATELIER RELAIS RESTAURANT SAINT NICOLAS DES EAUX

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Atelier relais Restaurant,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Atelier relais Restaurant (section de fonctionnement), a donné lieu à un déficit de 1 255.66 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Atelier relais Restaurant (section d'investissement), a donné lieu à un déficit de 42 903.77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde de 1 255.66 €, en report de déficit de la section de fonctionnement au compte 002 (dépenses) sur l'exercice 2023 ;

**REPREND** le solde, soit 42 903.77 €, en report de déficit à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) sur l'exercice 2023.



# Budget Pôle médical

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE POLE MEDICAL

<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	6 405.00 €	Prévu :	6 405.00 €
Réalisé :	4 481.97 €	Réalisé :	2 333.26 €

<i>Investissement</i>			
Dépenses		Recettes	
Prévu :	675 447.00 €	Prévu :	675 447.00 €
Réalisé :	345 637.77 €	Réalisé :	522 879.00 €

<i>Résultats de clôture</i>	
<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat de clôture	-2 148.61 €
Résultat reporté	0.00 €
Résultat cumulé	- 2 148.61 €
<b>Investissement :</b>	
Résultat de clôture	177 241.23 €
Résultat reporté	- 149 201.68 €
Résultat cumulé	28 039.55 €

## BUDGET POLE MEDICAL

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

**VU** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice pour le budget annexe Pôle médical, **CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Pôle médical (section de fonctionnement), a donné lieu à un déficit de 2 148.61 €,

**CONSIDÉRANT** que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées, au budget annexe Pôle médical (section d'investissement), a donné lieu à un excédent de 28 039.55 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**REPREND** le solde, soit 2 148.61 €, en report de déficit à la section de fonctionnement au compte 002 (dépenses) sur l'exercice 2023.

**REPREND** le solde, soit 28 039.55 €, en report d'excédent à la section d'investissement au compte 001 (recettes) sur l'exercice 2023.



# Débat d'Orientation Budgétaire



# Budget principal

○ Débat d'orientation budgétaire





Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

## Contexte mondial

Ralentissement de la  
croissance sur fond  
d'inflation record

Inflation : des sommets  
inédits depuis 40 ans

Envolée des cours des matières  
premières notamment  
énergétiques

Banques centrales :  
durcissement des conditions  
financières

Rééquilibrer l'offre et la  
demande en affaiblissant la  
demande

Epargne + Dynamique de  
l'emploi + Boucliers  
énergétiques → Amortisseur  
de l'impact des taux sur la  
consommation et  
l'investissement

PIB

- 3.2% en 2020  
+ 5.9% en 2021  
+2.9% en 2022 (estim°)  
+1.7% en 2023 (prév°)

Source Banque Mondiale

Proximité Ukraine +  
dépendance hydrocarbures  
russes → Europe = région la  
plus affectée au niveau  
économique



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ Contexte zone €

Une année marquée  
par la crise  
énergétique

Recherche de  
diversification  
géographique des  
importations d'énergie

Effet limité et coût élevé

Le maintien d'une  
dynamique d'investissement  
créé la surprise

Résilience de la  
consommation des  
ménages malgré des  
baisses de revenus en  
puisant dans l'épargne

Croissance

2020 : - 6.1%  
2021 : +5.3%  
2022 : + 3.5 (estim°)  
2023 : +0.9 (prev°)



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ **Contexte national**

Une croissance  
jusqu'ici résiliente

Même si activité  
économique bien moins  
forte que prévue fin 2021

Inflation la plus faible de la  
zone Euro  
+  
Investissements  
d'entreprises

Entre Fin 2019 et T3 2022  
Emploi : + 3.9%  
PIB : +1.1 %

Un marché du travail  
sous tension

Vigueur plus soutenue que  
celle de l'activité  
économique



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Contexte national

**Croissance**  
Perspectives : 2023 : 1.0%  
2022 : 2.7% (estim°)  
2021 : 6.8%  
2020 : -8.1%  
2019 : 1.5%

La crise énergétique ralentit le redressement des finances publiques

**Inflation (hors tabac)**  
Perspectives 2023 : 6.0%  
2022 : 6.0%  
2021 : 1.6%

**Déficit public**  
2020 : 9%  
2021 : 6.5%  
2022 : 5.0% (estim°)  
2023 : 5.0% (prév°)

« Panier du maire hors charges financières »  
1<sup>er</sup> semestre 2022 : +5.1%  
  
50% plus élevée que ménages hors tabac sur même période (3.4%)

Sur une longue période (10 ans de 2010 à 2020)

Ménages	+ 0.4 point	Maire
+1.0%		+1.4%

40% plus élevée



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

## ☐ Contexte national

Suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 100% des ménages à partir de 2023



Dispositif de neutralisation avec entrée en vigueur en 2022  
Mécanisme de majoration ou minoration des indicateurs financiers (potentiel fiscal)  
Suppression progressive de ces ajustements en 2023 + 2024 + 4 ans

Revalorisation des bases  
Terrains – Locaux  
d'habitation et industriels

+7.1%

Elargissement de la taxe sur les logements vacants et majoration de la TH sur résidences secondaires



Si vous êtes propriétaire d'un logement (ou de plusieurs logements), vous devez effectuer une **déclaration d'occupation** auprès des services fiscaux **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023**. Vous devez indiquer si le logement est occupé, et qui est l'occupant. En cas de non-déclaration, vous risquez une amende de **150 €** par logement.



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ **Contexte national**

Augmentation de la DGF

DGF gelée à 26.8 Md€ depuis 2018  
+ 320 M€ en 2023

+200 M€ DSR : + 10.65%  
+90 M€ DSU : +3.5%  
+30 M€ DGF des EPCI  
GEL de la DNP

Dotation forfaitaire

Ecrêtement suspendu en  
2023  
(60% des communes impactées  
en 2021 et 40% en 2022)

Evol° en 2023 uniquement  
selon évol° population

Filet de sécurité

Selon évolution énergie  
électricité chauffage et  
évolution des recettes réelles  
de fonctionnement entre 2023  
et 2022

Mise en place en 2022

Aménagement en 2023 –  
Conditions :  
- Baisse de l'épargne brute de +15%  
en 2023/2022  
- Potentiel financier < au double de  
la moyenne de leur strate



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

### Suppression de la CVAE

Après une 1<sup>ère</sup> réduction de  
50% en 2021  
→ Réduction de 50% en 2023  
puis suppression totale en 2024



Compensation dès 2023 sur  
une fraction de TVA

## Contexte national



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Baud  
COMMUNAUTÉ

Transfert définitif de  
compétence  
Assainissement

Après une délégation aux  
communes en 2022

## ☐ Contexte local

Fonds de concours Baud  
Communauté  
100 K€ sur la mandature

Transfert de la compétence  
fauchage et entretien des  
bords de routes  
communales à Baud  
Communauté au  
01/12/2022

Réflexion à mener pour  
sécuriser la Dotation de  
Solidarité Rurale

Nouvelles modalités de droit  
de tirage Voirie

2022 : 150 K€  
2023 : 292 K€

Investissements spécifiques  
sur la commune

- Aire de baignade / Jeux d'eau
- Sollicitation d'un co-financement  
Pistes Cyclables



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ **Orientations proposées**

**Impact contexte général**

Perspective de croissance  
faible

Inflation attendue de 6%

Un marché de l'emploi qui  
demeure sous tension

Un déficit public budgété à 5%

Compensation des baisses  
d'impôt effective dans la durée  
?

Plus que jamais : nécessité  
de contenir les dépenses de  
fonctionnement

Capacité à maintenir les  
taux globaux d'imposition  
↓  
Objectif poursuivi

Poursuite de la priorité aux  
investissements structurants  
en hiérarchisant les priorités



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ **Tendances**

**Bonne santé financière**

Capacité Autofinancement brut  
hors cessions 806 K€ en 2022

Niveau d'endettement maîtrisé

Moyenne prévisionnelle de  
la capacité  
d'autofinancement brut  
2023 – 2026 de 875 K€

Capacité d'investir = rigueur  
dans les dépenses de  
fonctionnement



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Dépenses**

Charges à caractère  
général

Une baisse de l'ordre de 180  
K€ en 2023 suivie d'une  
progression de 14% en 2024,  
puis + ~ 2% en 2025 et 2026

2023 : baisse poste voirie  
suite augmentation droit de  
tirage Baud Com

Inflation : Hypothèse de  
+6% en 2023  
+2.5% en 2024  
+2.1% en 2025  
+2% en 2026

 2024 : Hypothèse d'une  
hausse énergie de 100%  
(fin du contrat en cours fin  
2023)



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Dépenses**

Masse salariale



Baisse de 2.1%

(+1.2% après aides à  
l'emploi et rbt des arrêts de  
travail)

Glissement Vieillesse  
Technicité 2%/an

Points d'indice

Transfert de personnels vers  
Baud Communauté  
(Assainissement – Voirie)

Mise en œuvre des  
astreintes sur année pleine

Création d'un poste Titres  
Sécurisés (CNI, passeports)



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Dépenses**

Autres charges de gestion  
courante  
(SDIS – OGEC – Subventions  
– CCAS – ADS – Elus ...)

Progression envisagée de  
46% (+280 K€)

CCAS : subvention  
exceptionnelle de résorption de  
déficit 200 K€ + 35 K€ en 2023  
puis 35 K€ en 2024

Soit une progression de 13%  
au global hors subvention  
exceptionnelle de 200 K€  
CCA en 2023



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Charges financières



+57% (+46 K€)

Impact emprunts 2022 +  
nouveaux emprunts en  
cohérence avec le plan  
d'investissement

Dépenses

Contexte de taux en nette  
hausse



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Amortissement des  
immobilisations



Fonction des nouveaux  
investissements

550 K€ (+60 K€)

Impact nul sur la capacité  
d'investissement

Dépenses



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Atténuations de charges

Baisse des indemnités  
journalières sur la base des  
éléments connus

Recettes



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Recettes**

Produits des services

Projection de -17%

En moins

- Suppression des produits de débroussaillage (Baud Com)
- Suppression MAD personnel assainissement (Baud Com)

En plus

Facturation de l'élagage

Hypothèse d'évolution des tarifs communaux  
+4% mini en 2023  
+2.5% en 2024  
+2.1% en 2025  
+2% en 2026



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

## ☐ Recettes

### Fiscalité

Objectif : Stabilité des taux

#### Rappel transfert du taux foncier bâti départemental

Taxe	Taux	Communal 2020	Départeme nt	Nouveau communal	Communal 2021
Habitation		13.78			
Foncier bâti		19.63	15.26	34.89	34.89
Foncier non bâti		48.00		48.00	48.00

Suppression TH / habitation  
principale pour 100% des  
contribuables à compter de  
2023



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Recettes

DGF – Dotation forfaitaire



Stable

Dotation de solidarité rurale



+ 59 K€

Dotation Nationale de  
Péréquation



+ 29 K€



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Recettes**

Compensations de  
Taxes Foncières Bâti et non  
bâti

Stabilité globale

Emplois aidés

Baisse de 41 K€ pour un  
montant 2023 de 7 K€

FCTVA Voirie et bâtiments

En baisse de 32 K€ suite  
voirie sur budget droit de  
tirage



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Recettes**

Subvention pour emploi  
Titres sécurisés (CNI...)

12 K€ en 2023 puis 21 K€ à  
compter de 2024

Lié à la volumétrie des  
prestations

Autres recettes :  
Location logements et locaux  
professionnels

En baisse de l'ordre de 12%

Affectation du résultat  
d'exploitation 2022

Affecté au fonctionnement  
et non à l'investissement  
(absorber la subvention  
exceptionnelle CCAS)



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

Solde de budgets

Excédent La Clé des  
champs (16 K€)

Recettes

Cession logements de Saint  
Nicolas au CCAS

Objectif de consommer des  
excédents investissements  
CCAS pour contrebalancer  
par une subvention CCAS  
en fonctionnement



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

**Synthèse  
fonctionnement**

Perspective d'excédent réel  
de fonctionnement

480 K€

(baisse de 260 K€ dont 200  
K€ subvention  
exceptionnelle  
complémentaire CCAS°)

Perspective excédent de  
fonctionnement avant  
affectation résultat N-1

10 K€

Perspective résultat de  
fonctionnement après  
affectation résultat N-1

195 K€



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

❑ **Plan pluriannuel  
d'investissement : les  
grands axes**

Programme  
« Redynamisation des  
bourgs ruraux »

Hierarchisation et  
ajustement des opérations  
retenues par l'Etat et la  
Région (centre bourg,  
périscolaire, halle, voies  
douce, parcours art ...)

Accompagner le  
développement  
économique et l'offre de  
santé

Saisie d'opportunités  
d'acquisitions immobilières  
et travaux (foncier –  
bâtiments)

Gestion en budget annexe  
selon les opérations

Pôle scolaire et pôle  
périscolaire

Etape préalable du  
déménagement des  
services techniques réalisée  
en 2022

Budget pour 2024 et 2025



Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

❑ **Plan pluriannuel  
d'investissement : les  
grands axes**

Voirie / Réseaux

Différé des travaux de déviation  
du bourg en 2024 et  
Echelonnement de  
l'aménagement du centre  
bourg  
Globalité projet conditionnée  
aux subventions déviation

Voies cyclables

Projet conditionné aux  
subventions et co-financement  
du reste à charge par Baud  
Communauté  
Acquisitions foncières et  
réalisation sur 2024 et 2025

Situation financière

Capacité à emprunter  
compte tenu du niveau  
d'emprunt actuel

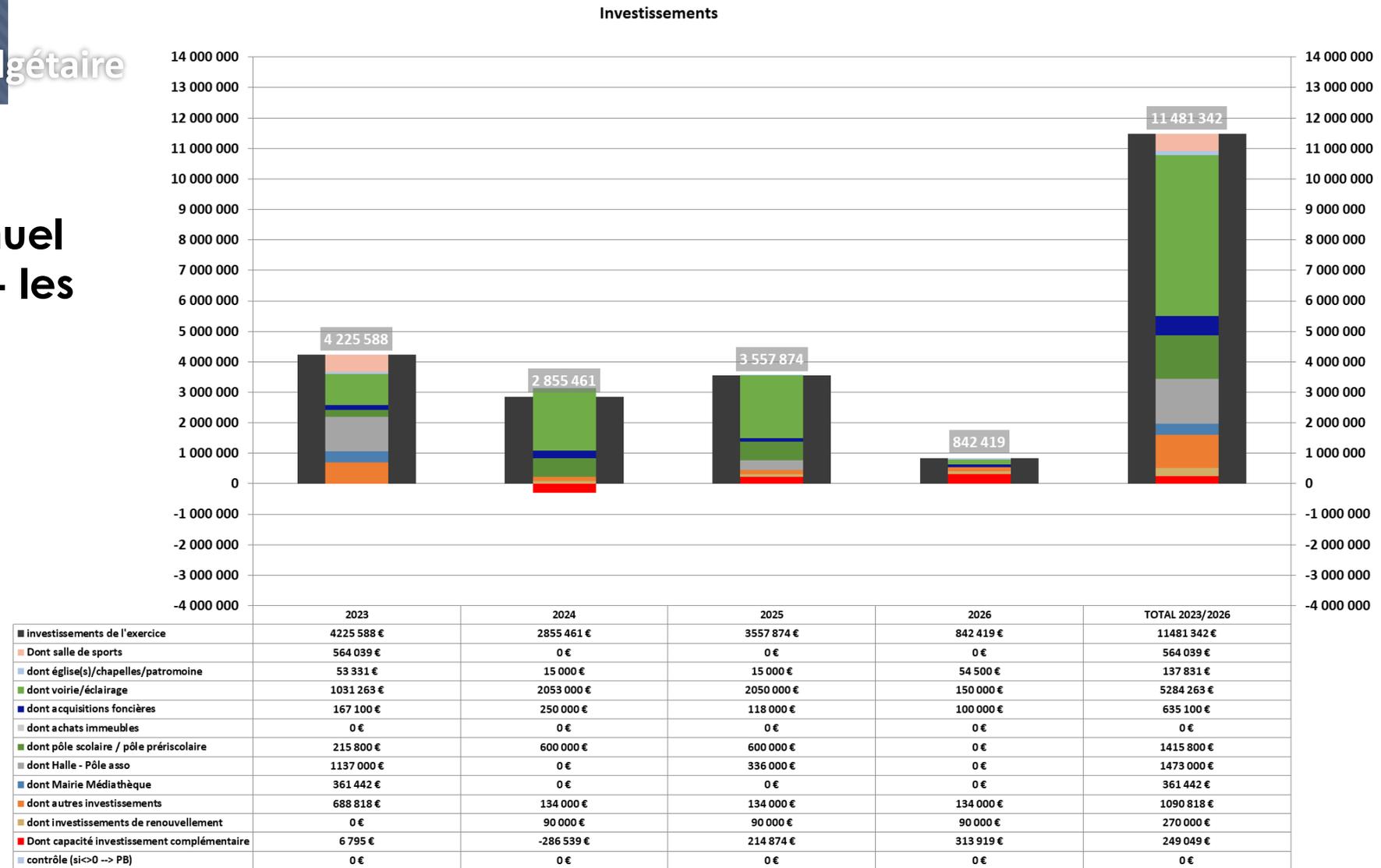


# Des arbitrages à faire sur le cadencement des investissements et des financements

Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ PPI : Plan pluriannuel d'investissement - les grands axes

■ Ecart entre capacité d'investissement et PPI 'en + ou en -



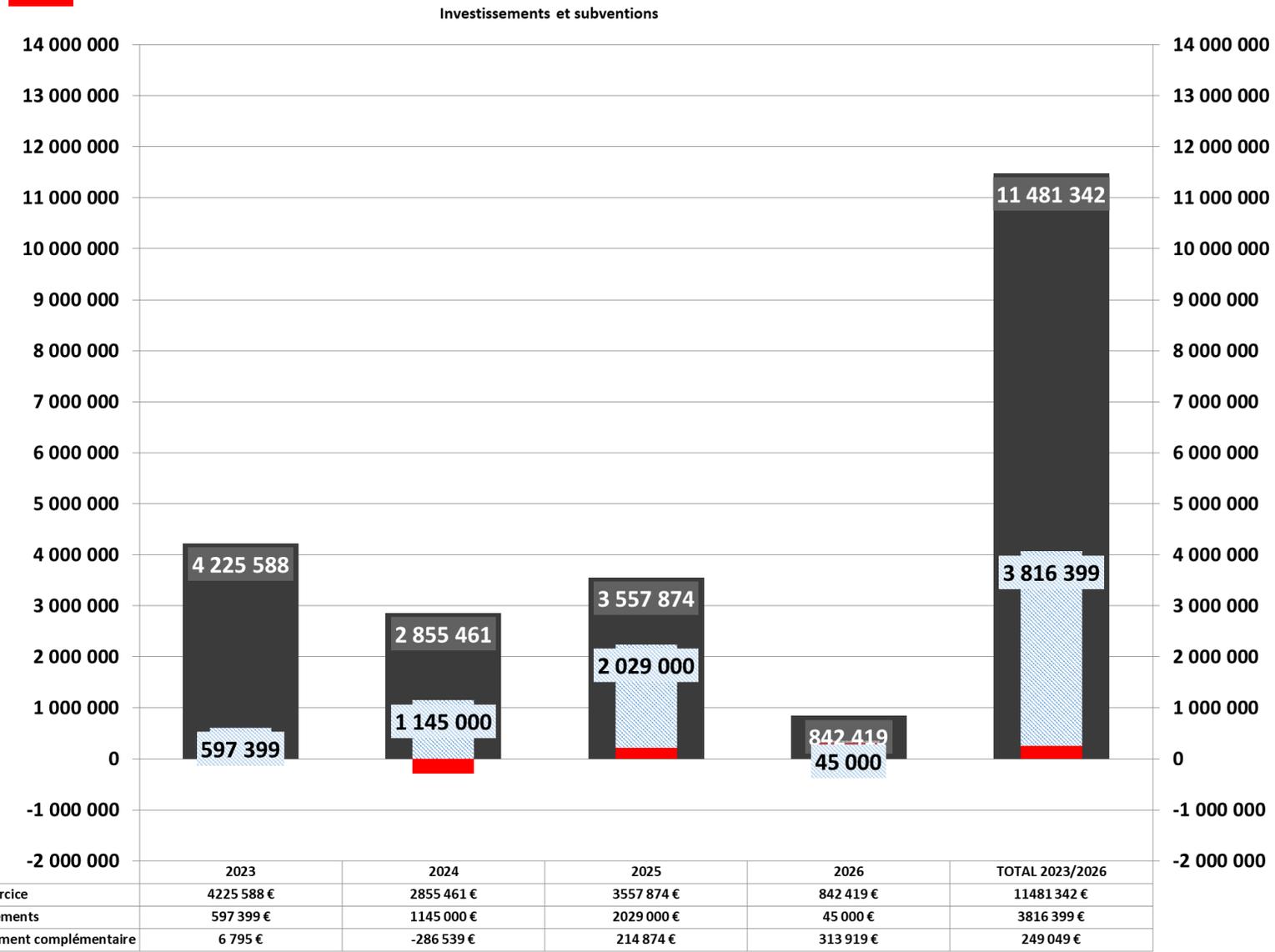


# Tenir notre capacité d'investissement pour capter les subventions

Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

❑ PPI : Plan pluriannuel d'investissement - les grands axes

■ Ecart entre capacité d'investissement et PPI 'en + ou en -

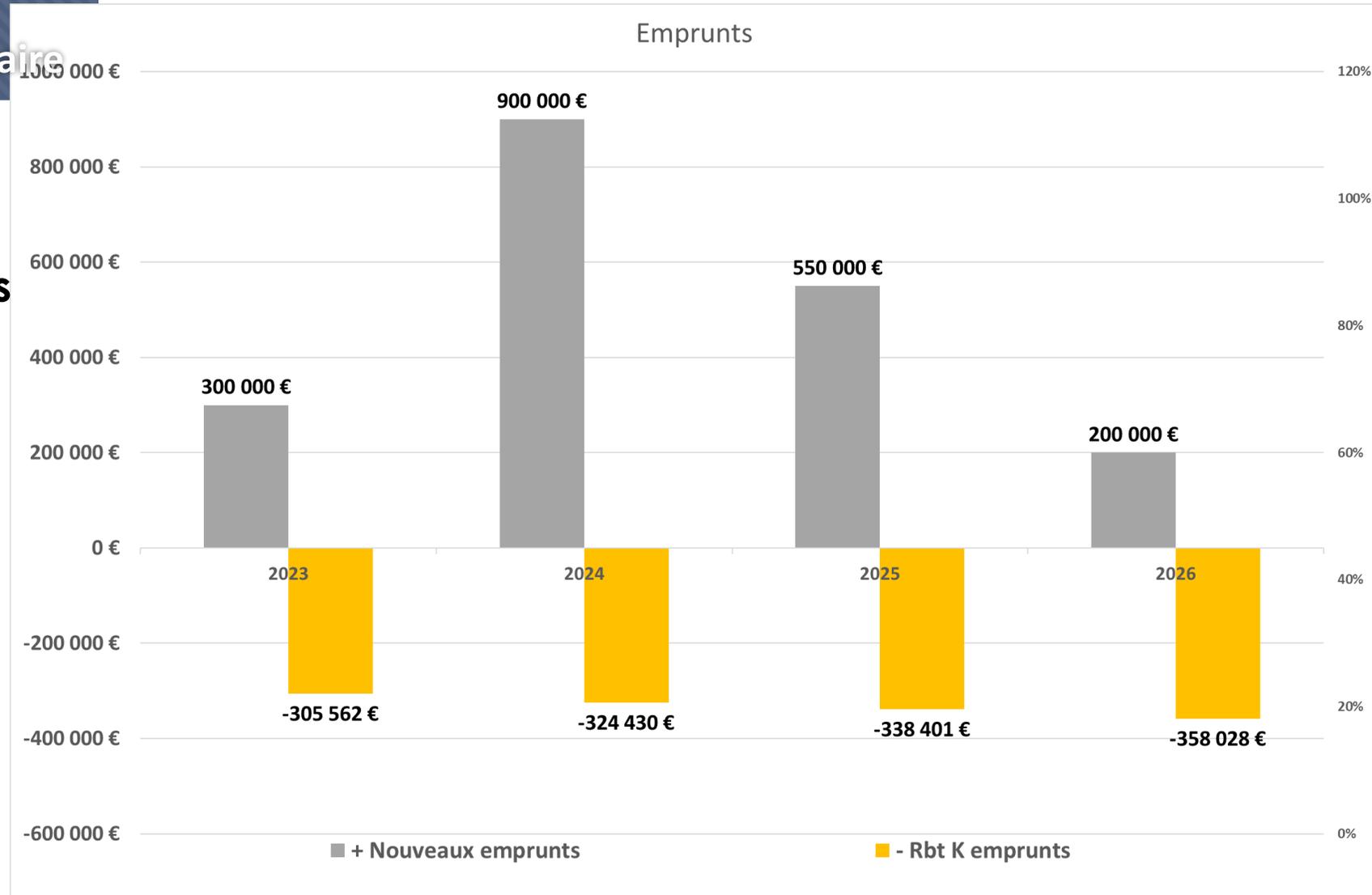




## Des arbitrages à faire sur le cadencement des investissements et des financements

Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

☐ PPI : Plan pluriannuel  
d'investissement - les  
grands axes

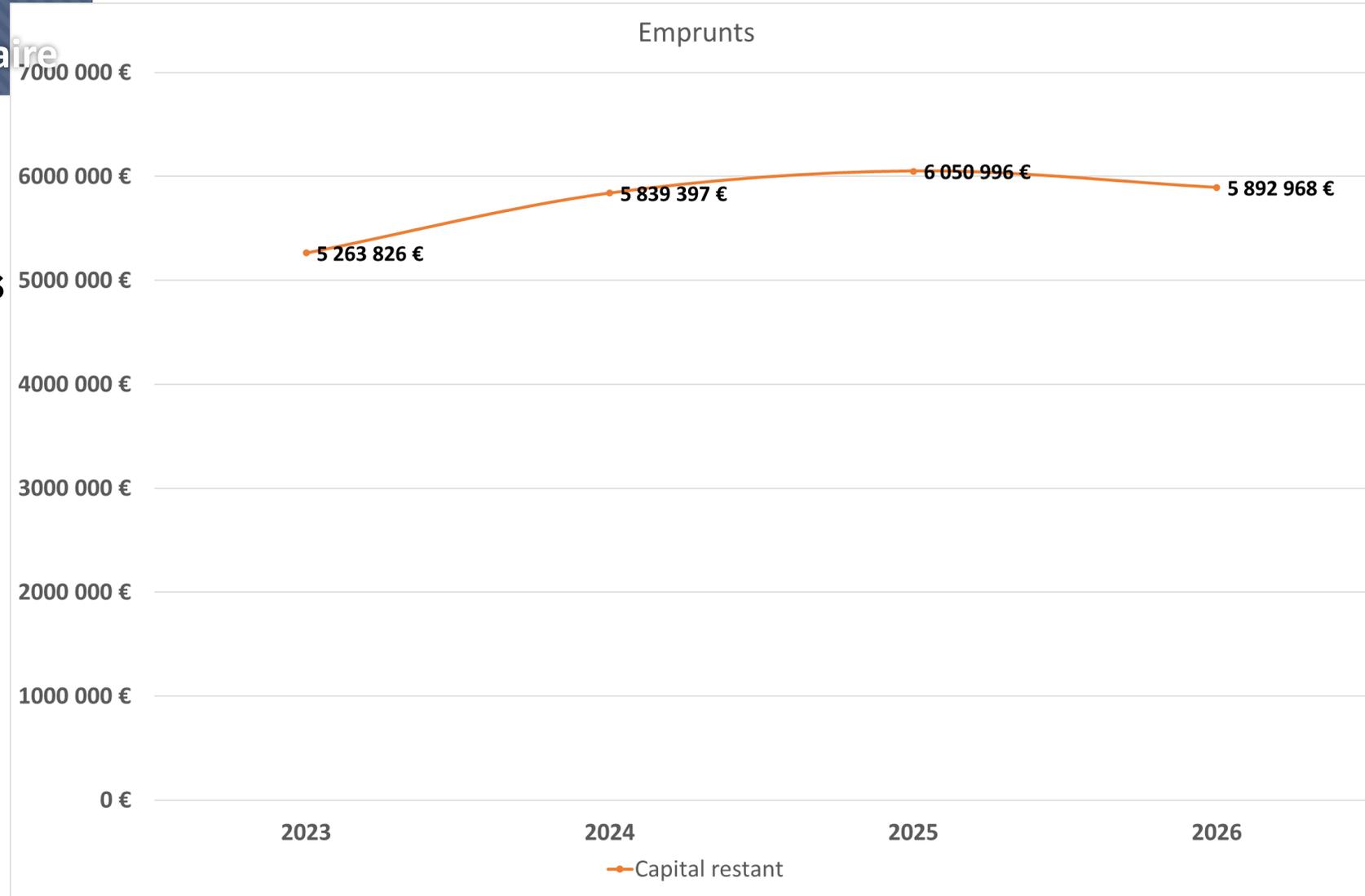




## Des arbitrages à faire sur le cadencement des investissements et des financements

Budget principal :  
Débat d'orientation budgétaire

PPI : Plan pluriannuel  
d'investissement - les  
grands axes





# Budget d'assainissement

## ○ Débat d'orientation budgétaire

Transfert de la compétence à Baud Communauté

-----

Intégration des recettes perçues en 2012 par Baud Com

+

Clôture du budget





# Budget photovoltaïque

○ Débat d'orientation budgétaire





Budget Photovoltaïque :  
Débat d'orientations  
budgétaires

□ **Périmètre**

Elargissement du budget  
photovoltaïque

Objectif de transformation  
en Budget Energies  
renouvelables

Ajout du périmètre hydraulique

Projet de turbine  
hydroélectrique

Valoriser les excédents de la  
part Photovoltaïque pour 30 K€  
de diversification dans  
l'autofinancement  
d'investissements (études)



# Budgets des lotissements et logements

○ Débat d'orientation budgétaire





Budget lotissements et  
logements :  
Débat d'orientations  
budgétaires

❑ **Points clés**

Logements rue de la  
République

Bail emphytéotique auprès  
du CCAS

Durée de 40 ans (durée des  
emprunts)

Equilibre de l'opération entre  
échéances d'emprunt, charges  
de fonctionnement, loyers



Budget lotissements et  
logements :  
Débat d'orientations  
budgétaires

❑ **Points clés**

Lotissement  
La Clé des champs

Clôture du budget avec un  
excédent de 16 K€ à  
transférer au budget  
principal

Lotissement  
Des Iris / Fontaines

Cessions de terrain en stock  
évaluée à 365 176 K€ HT  
Frais d'étude (géomètre ...) +  
Voirie pour 240 K€

Lotissement  
Le Méchenec

Demeure 5 075M2 à vendre  
pour 126 875 K€ HT



# Budget Atelier Relais de Saint Nicolas

○ Débat d'orientation budgétaire





Budget Atelier Relais Saint  
Nicolas :  
Débat d'orientations  
budgétaires

☐ **Points clés**

Exploitation du bien

Poursuite de la location  
(local professionnel et  
logement)

Dégressivité des loyers  
professionnels les 3 premières  
années  
(-75% / -50% / -25%)



# Budget Pôle médical

○ Débat d'orientation budgétaire





Budget Pôle médical :  
Débat d'orientations  
budgétaires

❑ **Points clés**

Location des espaces  
opérationnels

Poursuite du projet  
d'investissement

3 cabinets médicaux  
supplémentaires

Et un bâtiment comprenant  
9 cabinets pour  
professionnels médicaux et  
paramédicaux et 2 cabinets  
de coworking médical

Financement par emprunt et  
subventions



# Budget principal et budgets annexes

- Débat d'orientations budgétaires
  - Echanges
  - vote



merci



# Annexe

## ○ Le budget principal en 20 points

- Diffusion pour information – ne sera pas présenté en conseil municipal mais réponses aux questions éventuelles qui pourront être posées



## Annexe : le budget communal en 20 points

### 1- Définition du budget

- le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.
- Dans tous les cas, il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (sauf années d'élections municipales → 30 avril)
- Il doit être transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation
- Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### 2- Grands principes

- Principe de l'annualité : année civile. Un budget est voté par an mais l'assemblée délibérante peut apporter des modifications en cours d'année
- Principe d'universalité : l'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses. De plus, le budget doit décrire l'intégralité des produits et des charges sans compensation entre eux
- Principe de l'unité : toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur un document unique regroupant toutes les opérations budgétaires et financières de la collectivité.
- Principe de l'équilibre : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement et être évaluées de façon sincère.
- Principe de l'antériorité : le budget de l'année à venir doit être voté avant le 1<sup>er</sup> janvier ou au plus tard le 15 avril.

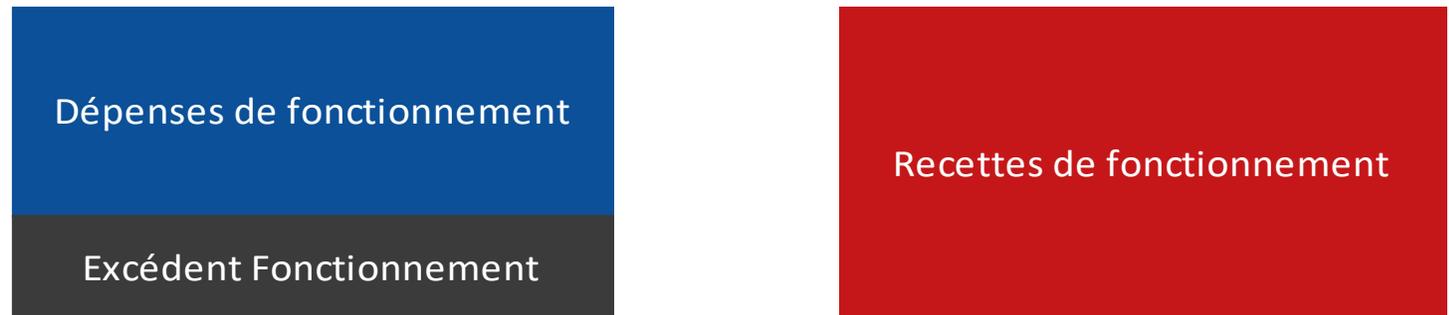


## Annexe : le budget communal en 20 points

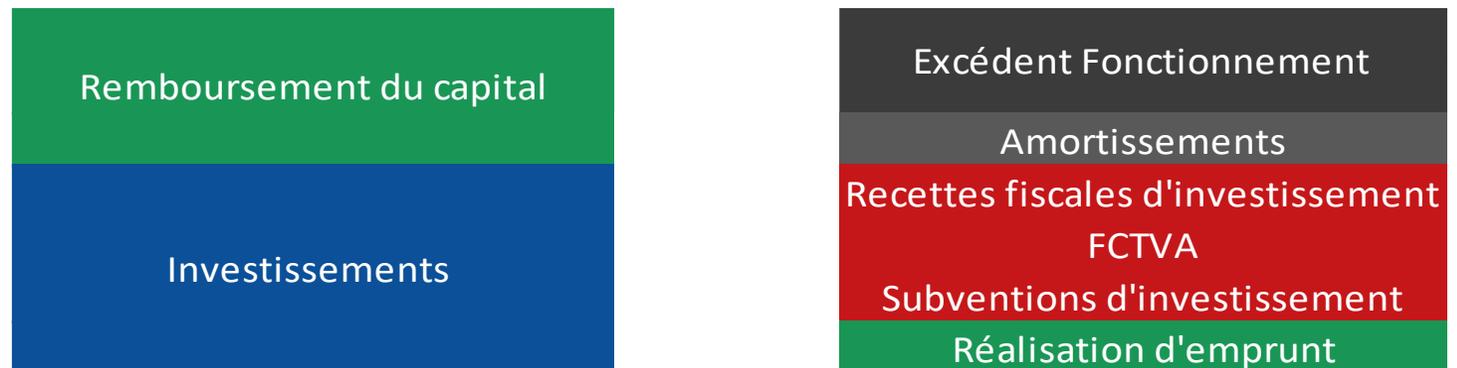
- Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre

### 3- Equilibre réel du budget

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT



#### SECTION D'INVESTISSEMENT





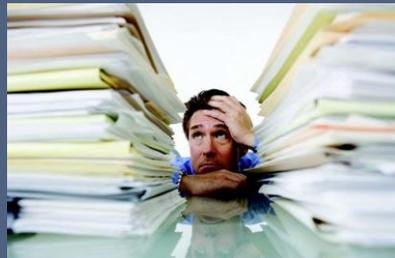
## Annexe : le budget communal en 20 points

### 4- Séparation de l'ordonnateur et du comptable

- C'est un principe de la comptabilité publique. L'objet de cette séparation est d'assurer un contrôle de la régularité des recettes et des dépenses en divisant les tâches entre les deux acteurs.



- L'ordonnateur, (le maire), dispose d'un pouvoir de décision (en matière de recettes et de dépenses).
  - décide de la dépense
  - passe la commande
  - vérifie la qualité de la fourniture et de la facturation.



- Le comptable est chargé du mandatement des deniers (encaissements et décaissements) après vérification de la régularité formelle de la décision de l'ordonnateur. (Exception à ce principe : les régies d'avances ou de recettes).
  - Le comptable est celui qui manie les fonds.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### 5- Elaboration du budget

- Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.
- La préparation du budget doit conduire à évaluer de façon précise et objective les dépenses et les recettes de l'année
- Dépenses :
  - Gestion des services publics (frais de fonctionnement courant...)
  - Augmentation prévisible des dépenses de personnel
  - Charges nouvelles liées par exemple à la construction d'un nouvel équipement ou à la mise en place d'une nouvelle prestation.
- Recettes :
  - Dotations de l'État
  - Niveau de la fiscalité (augmentation ou non des taux, mise en place d'abattements. . .)
  - Niveau des tarifs des services publics communaux
  - Produits d'exploitation (loyers ...)
  - Niveau de l'autofinancement
  - Niveau de l'emprunt



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **6- Débat d'orientation budgétaire**

- Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un « débat d'orientation budgétaire » doit être organisé dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **7- Choix d'adoption du budget primitif en avril**

- Les communes adoptent leur budget primitif en avril car la notification des bases fiscales sur lesquelles le conseil municipal vote un taux pour obtenir le produit fiscal, et la notification de la dotation globale de fonctionnement (DGF), ne sont transmises par les services d'Etat que vers la fin février ou le début du mois de mars. Or, ces deux éléments constituent l'essentiel des recettes de fonctionnement.
- Toutes les communes sont libres de voter leur budget plus tôt.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **8- Analyse de la fiscalité**

- Les maires détiennent des informations à la fois précises et synthétiques sur les bases, les exonérations et les taux des taxes locales. Ces éléments figurent sur les documents récapitulatifs établis chaque année par les services fiscaux, avant le vote des taux d'imposition.
- L'analyse des écarts observés à partir de bases statistiques régionalisées fournit la matière d'une réflexion sur les marges de manoeuvre qu'autorise ou non le potentiel fiscal dont bénéficie la commune.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### 9- Recettes des communes

- Les impôts locaux financent la commune, mais aussi le département, la région et l'intercommunalité. Ils sont constitués de la contribution économique territoriale (CET), de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non-bâti. Les taux sont votés par le conseil municipal.
- les dotations de l'Etat, les compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs.
- Les subventions de fonctionnement
- L'emprunt (uniquement pour financer leurs dépenses d'investissement).
- Les revenus divers constitués des produits des services (location de salles, restaurant scolaire et plus généralement la part payée par les usagers des services municipaux utilisés).



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **10- Dépenses des communes**

- Les dépenses de fonctionnement: dépenses de gestion courante (entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments communaux, achat de fournitures diverses, etc.), les salaires et charges sociales du personnel des différents services, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions aux associations...
- Les dépenses d'investissement (achat de terrains, de bâtiments, constructions, grosses réparations, achat de gros matériel).
- Le remboursement des annuités des emprunts souscrits.



## Annexe : le budget communal en 20 points

- Le budget se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

### 11- Un budget en 2 parties

Excédent de  
fonctionnement

Remboursement du  
capital sur emprunt

Autofinancement  
d'investissement



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **12- Instruction budgétaire et comptable M14**

- L'instruction budgétaire et comptable M14 définit un mode de présentation normalisé des documents budgétaires qui s'impose à toutes les collectivités.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### 13- Présentation du budget

- Le budget des communes de moins de 10 000 habitants est voté par nature. Il comporte, pour les communes de 3 500 habitants et plus, une présentation fonctionnelle.

Les comptes par nature sont organisés selon l'architecture suivante :

<b>COMPTES DE BILAN</b>	
Classe 1	Comptes de capitaux
Classe 2	Comptes d'immobilisations
Classe 3	Comptes de stocks
Classe 4	Comptes de tiers
Classe 5	Comptes de trésorerie
<b>COMPTES DE RÉSULTAT</b>	
Classe 6	Comptes de charges
Classe 7	Comptes de produits
<b>HORS BILAN</b>	
Classe 8	Comptes d'engagements hors bilan

Les dix fonctions sont les suivantes :

0	Services généraux
1	Sécurité et salubrité publiques
2	Enseignement et formation
3	Culture
4	Sport et jeunesse
5	Interventions sociales et santé
6	Famille
7	Logement
8	Aménagement et services urbains, environnement
9	Action économique



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **14- Budgets annexes et budgets autonomes**

- Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (assainissement...)
- Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.
- Les budgets autonomes sont établis par les établissements publics locaux gérant certains services (ex. : centre d'action sociale, lotissement) : ils sont votés par les instances responsables de l'établissement.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **15- Journée complémentaire**

- La journée complémentaire, qui se termine le 31 janvier de l'année N+1, permet de régler ou d'encaisser les dernières dépenses ou recettes de fonctionnement de l'exercice N.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **16- Date limite de vote et de transmission du budget primitif**

- Le budget doit être adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier et au plus tard avant le 15 avril de l'année à laquelle il s'applique. (sous condition de communication d'informations indispensables à l'établissement du budget, notamment : état indiquant le montant prévisionnel des bases nettes de chacune des quatre taxes locales, le montant de la DGF, etc.)
- La transmission au représentant de l'État intervient au plus tard 15 jours après la date limite fixée pour son adoption.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### 17- Adoption des documents budgétaires

- Les crédits inscrits au budget d'une commune sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article.
- Mais le conseil municipal peut adopter le budget par un vote global à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget
  - Exemple : chapitre 73 : impôts et taxes (recettes)
  - Exemple de chapitre globalisé : les charges à caractère général (011) regroupent les achats (compte 60), les services extérieurs (61) et autres services extérieurs (62 sauf 621), ainsi qu'une partie des impôts et taxes versés par la commune (635 et 637).



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **18- Exécution du budget**

- Les finances communales sont gérées par le maire sur la base du budget voté. Le maire mandate les dépenses et ordonnance les recettes, en confiant la réalisation des opérations de trésorerie correspondantes au comptable du Trésor public.
- En fin d'exercice, le maire et le receveur vérifient la parfaite cohérence de leurs comptabilités respectives, avant détermination des résultats.
- Le Comptes administratifs, présenté par le maire, est voté par le conseil. Le maire doit s'absenter au moment du vote. Le vote arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Intérêt de le voter avant le budget pour inscrire le résultat de l'année précédente dès le budget primitif.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **19- Information du public**

- Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les 15 jours qui suivent leur adoption. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.



## Annexe : le budget communal en 20 points

### **20- Contrôle**

- Les collectivités les plus petites (dont la population est inférieure à 5000 habitants ou dont le montant des recettes ordinaires figurant au dernier Comptes administratifs est inférieur à trois millions d'euros) ne sont pas contrôlées par les chambres régionales des comptes, mais par les comptables supérieurs du Trésor.